

L'art de soigner les pieds, contenant un traité sur les cors, verrues, durillons, oignons, engelures, les accidents des ongles et leur difformité, de la toilette des pieds pour l'un & l'autre sexe, &c.; &c.; ... / [Nicholas Laurent Laforest].

Contributors

La Forest, Nicolas Laurent, Chirurgien-Pédicure, active 1781.
Rousselot, -1772. Toilette des pieds

Publication/Creation

Paris : L'Auteur; Lausanne : F. Grasset, 1783.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/bv5hmems>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

L'ART

3

DE

SOIGNER LES PIEDS,

C O N T E N A N T

Un Traité sur les Cors , Verrues ,
Durillons , Oignons , Engelures ,
les accidens des Ongles & leur
difformité ; de la Toilette des
Pieds pour l'un & l'autre sexe ,
&c. &c.

PRÉSENTÉ AU ROI,

Par M. LAFOREST , Chirurgien-Pédicure de Sa
Majesté & de la Famille Royale.



A P A R I S, Chez l'Auteur.

Et à LAUSANNE,
Chez FRANÇOIS GRASSET & Comp.

M. DCC. LXXXIII.

Digitized by the Internet Archive
in 2020 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b31878908>



L'ART
DE
SOIGNER LES PIEDS.

INTRODUCTION.

C'EST à feu M. Rousselot, mon prédécesseur à la cour, que le public est redevable des premiers élémens de l'art de soigner les pieds. Avant lui, *Miton, Duval, Auvray, Pouffe* & quelques autres avoient donné des spécifiques pour les Cors, & avoient acquis une certaine confiance; mais à peine ces praticiens étoient-ils connus.

M. Rousselot fit imprimer en 1762 un ouvrage, intitulé : *Nouvelles observations sur le traitement des cors*; & en 1769, un autre intitulé : *Toilette des pieds*, ou

traité de la guérison des cors, verrues & autres maladies de la peau.

Quoique ces deux ouvrages ne contiennent pas tous les détails nécessaires sur cet objet ; ils ne laisserent pas de faire connoître leur auteur, & de le mettre en réputation. Ils firent aussi connoître qu'il étoit possible d'obtenir des soulagemens, qui, par la suite, pourroient procurer la guérison radicale des cors & des autres incommodités qui surviennent aux pieds, ou, au moins, une cure palliative.

L'ouvrage imprimé en 1762, ne contenoit que des détails peu satisfaisans ; mais celui que M. Rousselot publia en 1769, faisoit le détail de ce dont le premier ne donnoit que l'idée ; aussi fut-il enlevé dès qu'il parut. Le projet de l'auteur étoit de faire une nouvelle édition de ce Traité si bien accueilli du public ; mais il mourut trop tôt pour l'exécuter. Devenu son successeur pour le service de la cour, & ayant traité avec sa veuve, pour lui laisser, sa vie durant, le moyen d'élever sa famille, je demeurai possesseur de ses manuscrits, notes & observations. Je formai alors le projet de faire imprimer ce qu'une pratique constante du soin des pieds & les remarques de mon pré-

déceffeur m'avoient appris, pour les communiquer au public, dans l'ouvrage que je lui présente.

Une chose cependant m'arrêtoit dans l'exécution de ce projet, le défaut de qualité en public. Monsieur, frere du roi, m'honora en 1778, d'un brevet de chirurgien *Pédicure*, attaché au service de sa personne; & le premier avril de cette année 1780, Monseigneur le Comte d'Artois m'a honoré du même titre. L'obstacle levé, j'ai mis la dernière main à cet ouvrage. S'il n'a pas le mérite de la diction, il aura certainement celui de l'observation la plus scrupuleuse, & de la plus exacte vérité. Au mois d'octobre dernier, le roi m'a honoré de sa confiance; & ce nouvel emploi auprès de Sa Majesté, n'a fait qu'augmenter le desir que j'ai toujours eu de me rendre utile au public.

1°. Il ne faut pas confondre le soin des pieds, avec les spécifiques propres à la guérison des cors. La toilette & l'entretien des pieds consistent simplement à se les faire soigner méthodiquement, & de maniere à prévenir ou détruire tous les accidens qui les affectent; ce qui ne tient en rien au charlatanisme.

2°. Comme c'est une des premières

jouissances de la vie , que de pouvoir se transporter librement où la volonté conduit ; si l'on sent de la douleur aux pieds , l'on néglige de marcher , & la santé par contre-coup , en reçoit un dommage réel.

La méthode de soigner les pieds ne peut que s'accréditer de jour en jour , puisque son but est de maintenir les pieds dans une aisance & dans une liberté continuelles , & que l'on doit regarder comme le plus grand des accidens qui puissent leur arriver , celui d'être privé de quelques mouvemens aux articulations.

Deux causes contribuent aux accidens qui affectent les pieds , la marche forcée & les chaussures ; une troisième que l'on pourroit y joindre , est le peu d'attention que l'on apporte à les soigner. On doit cependant rapporter le tout à la chaussure ; car , en supposant la plus grande fatigue , les pieds , malgré leur délicatesse , la supporteroient & s'endurceroient , si l'on n'en portoit pas.

Les chaussures , en effet , exposent à des frottemens continuels , qui donnent lieu à des cors , des durillons & des oignons : elles gênent les ongles dans leur accroissement ; elles concentrent la transpiration naturelle , & la changent souvent en une sueur âcre & corrosive ; la

peau s'excorie; de là résultent divers petits accidens, qui, faute de soins, donnent naissance à une infinité d'autres beaucoup plus fâcheux.

Le rapport & la connexité des différentes parties qui composent le pied, devroient bien engager à lui conserver la liberté dans tous ses mouvemens, qui déjà sont gênés par la chaussure; cependant c'est la chose à laquelle on pense le moins.

Obligé, par état, de chercher la cause de ces accidens, j'ai examiné de près le travail que font les doigts ou orteils dans la marche, & j'ai remarqué que ces mêmes orteils étoient, non-seulement toujours en action pour maintenir l'équilibre & le poids du corps, mais encore qu'ils servoient infiniment au mouvement de progression; ce qui souvent occasionne les douleurs momentanées, qui arrivent dans ces parties.

Nous apportons tous en naissant une manière de marcher qui nous est donnée par la nature, & qui tient beaucoup à notre constitution première: un rien peut déranger cette marche; ce dérangement cause des douleurs auxquelles on ne fait d'abord point d'attention: l'on soulage la partie douloureuse, en fatiguant le

côté opposé ; l'on perd insensiblement sa marche ; & , comme il y a beaucoup d'articulations , il en reste d'immobiles : la liqueur synoviale s'épaissit & se durcit au point de souder exactement deux os dans l'articulation ; l'on marche alors comme si l'on avoit des pieds postiches. C'est bien , je le répète , le plus grand des accidens , parce qu'il est absolument incurable.

J'ai vu plusieurs personnes à qui il auroit absolument été impossible d'écarter un de leurs orteils , pour s'être mises dans le cas dont je viens de parler , ou pour les avoir forcés dans des chaussures trop courtes ou trop étroites. Les orteils n'étoient plus rangés comme ils devoient l'être naturellement , ce qui occasionnoit des durillons fâcheux au talon & à la plante du pied.

Les cors , qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs excroissances cutanées , occupent toutes les parties du pied , mais principalement la tête des os qui entrent dans sa composition , les jointures des phalanges , dans leurs parties latérales , à leurs extrémités , ou la plante du pied. Ils sont très-douloureux , lorsqu'ils ont acquis une certaine grosseur , & qu'ils sont forcés , ou dans les changemens de tems.

Ils sont tous d'une même nature, formés par la même cause, mais plus ou moins compliqués. Leur guérison n'est pas impossible; mais il est imprudent de l'affirmer.

Les verrues sont ordinairement placées à la plante du pied. Elles sont très-dououreuses à cette partie, parce que tout le poids du corps porte dessus; mais il s'en trouve peu. Leur siège le plus ordinaire est aux mains; elles en occupent indistinctement toutes les parties : elles proviennent d'une humeur lente & crasse, durcie dans les pores de la peau. Leur nature est absolument différente de celle des cors, en ce qu'elles jettent leurs racines en dehors, au lieu que les cors ont les leurs en dedans. Il y a beaucoup plus d'erreurs populaires sur leur traitement, que de moyens certains pour les guérir; cependant je puis assurer leur guérison avec les caustiques, mais cela demande des soins & la présence d'un praticien instruit.

Le durillon, en général, est une suite des divers frottemens qui macerent & détachent l'épiderme, ou surpeau. Comme elle se régénère avec beaucoup de facilité, il s'en détache une grande quan-

tité, qui, se réunissant, forme une es-
pece de carton.

Le durillon se détruit, en détruisant la
cause qui y a donné lieu. Le moyen de
lui procurer une guérison palliative, est
de le diminuer avec un instrument com-
mode.

Les oignons ont leur siege sur la tête
de l'un des os du métatarse, & à son
articulation avec le pouce; ils sont sou-
vent la suite de la dépression des lames
osseuses de la tête de cet os, causée par
une chaussure trop courte. Les femmes y
sont plus sujettes que les hommes, parce
que leur chaussure leur jette toujours le
pied en devant, & comprime l'articula-
tion de cet orteil.

La pression des oignons contre la
chaussure arrête la circulation, & cause
la stagnation des liqueurs; elles entrent
alors en fermentation, & souvent elles
s'abcèdent avec douleur : il ne faut pas
en ce cas s'efforcer de marcher. J'indi-
querai ci-après les moyens de les soula-
ger, ou de les guérir.

Les maux qui surviennent aux ongles
sont de deux especes. Ils proviennent,
ou d'un vice de premiere conformation,
ou d'accidens inattendus, comme lorsqu'il
tombe dessus quelque corps pesant, ou

qu'ils éprouvent un choc violent. Je détaillerai cet objet à son article. Je dirai seulement ici, qu'à l'égard des accidens qui leur arrivent, il faut, le plutôt possible, y remédier, si l'on veut éviter leurs mauvaises conformations.

Il est une espèce d'incommodité, qui souvent affecte les pieds, & qu'on nomme engelures ou mules, suivant l'endroit auquel elles s'attachent. Cette incommodité a pour principe la stagnation du sang, causée par le resserrement des vaisseaux capillaires de la peau, ce qui n'est occasionné que par la rigueur du froid. Les humeurs, ainsi fixées, déchirent & ulcerent les parties, & leur séjour les rendant plus âcres, occasionne la douleur qu'on y éprouve.

La transpiration naturelle, interceptée par les chaussures, ne demande que des soins. La sueur perd le pied; la peau s'excorie, se brûle, blanchit, & il devient très-douloureux. On trouvera ci-après les moyens de parer à cet inconvénient.

Il n'est point de petits maux aux pieds, parce qu'ils donnent naissance à une infinité d'autres, beaucoup plus fâcheux, comme je viens de le dire; mais c'est particulièrement dans la jeunesse que l'on doit y faire attention, parce que, dans

ce tems, il est toujours possible de remédier aux accidens.

Ce sont ces considérations qui me font hasarder d'écrire sur une partie qu'il faut tirer de l'avilissement. Mon désintéressement sera bien prouvé, quand le public connoîtra, par les détails exacts de ma manière d'opérer & de soigner les pieds, que je n'ai d'autres vues que de lui être utile. Je suis même persuadé que mon exemple encouragera nombre de praticiens, en cette partie, à tâcher de mériter sa confiance, & j'aurai alors le bonheur d'avoir contribué à délivrer, ou préserver l'humanité de maux, qui, légers en apparence, vont souvent jusqu'à conduire au tombeau; ce qui n'est pas sans exemple.



CHAPITRE PREMIER.

DES CORS.

ARTICLE PREMIER.

Définition des Cors.

LE cor a pris différentes dénominations, suivant les différens auteurs. Avicenne (a) le définit une excroissance à-peu-près de la nature des ongles, laquelle vient près des jointures & vers les extrémités des doigts des pieds : il le nomme *corne de pieds*. Cette définition ne paroît pas conforme à la nature des cors.

Les Latins ont appelé le cor, *verruë blanche* ou *clou*, par la ressemblance qu'il a avec la tête du clou. Quelques-uns l'ont encore nommé *œil de pie* ou *de coq*, à cause d'une certaine tache noire que l'on apperçoit au centre, & que l'on diroit être la prunelle d'un œil.

Plusieurs auteurs, dans leurs traités complets sur l'art de guérir, ont dit un

(a) Lib. 14.

mot de cette partie. Celse (*b*), traitant des maladies de la peau, distingue les cors qui abondent moins en sang, que les autres excroissances de la peau. Bernard Valentin (*c*) en fait mention dans sa grande Chirurgie, & rappelle des exemples [de malheurs arrivés par la section imprudente des cors. Juncker (*d*) en fait un article détaillé, dans lequel il cite divers moyens propres à leur guérison. Verduc (*e*) touche aussi cet objet dans sa Pathologie. Heister (*f*) en donne un chapitre entier, qu'il divise en deux articles. Dolœus (*g*) dans son Encyclopédie, Pigray (*h*) dans son Epitome, Lavau-
guion (*i*) dans son traité des opérations, Col-de-Villars (*k*) dans son cours de chirurgie, & nombre d'autres, traitent des cors des pieds; mais après avoir parcouru tous ces auteurs, on a le désagrément de voir qu'ils se sont presque tous copiés,

(*b*) Lib. 5. cap. 28. n°. 14.

(*c*) Sect. 4. § 3.

(*d*) Cap. 176.

(*e*) Tom. 2. cap. 51. art. 2.

(*f*) Cap. 176.

(*g*) Lib. 7.

(*h*) Chap. 13.

(*i*) Chap. 45.

(*k*) Des tumeurs, chap. 5. art. 12.

sans entrer dans aucuns détails satisfaisans sur cette partie.

En général on pourroit définir le cor, un tubercule rond, ou excroissance cutanée, qui approche de la nature de la verrue ou du durillon, parce que, dans ce cas, il paroît une éminence sur la peau.

M. Wisemann (1) pense qu'il y a une différence essentielle entre le cor & la verrue, en ce que celle-ci pousse la peau en-dehors, & que l'autre, commençant à la cuticule, jette ses racines en-dedans.

La pratique m'a confirmé cette vérité; je puis même ajouter qu'il y a encore une très-grande différence entre le cor & le durillon, en ce que celui-ci n'occupe que la superficie de la peau, & que jamais il ne pénètre plus avant, tandis que le cor & la verrue ont leur siège dans la partie la plus intérieure de la peau, nommée le cuir.

Je vais sans m'arrêter à de plus amples détails, passer au développement des causes de cette infirmité.

(1) Chirurg. lib. I. cap. 20.

A R T I C L E II.

Des causes & de la nature des cors.

On attribue la cause du cor à une humeur épaisse & visqueuse , durcie dans les pores de la peau par une pression constante , qui forme enfin une substance calleuse.

(*m*) Platérus prétend que ces excroissances sont produites par le suc nourricier , destiné à l'usage de la peau , arrêté & durci dans les pores par une pression constante.

Selon le système de Lavauguion , il semble que la cause du cor provienne de la rupture des filamens nerveux du rézeau , ou *plexus* de la peau , & qu'alors le suc nourricier qui se distille continuellement de leurs extrémités , se coagule sous l'épiderme , & forme , par son épaisissement la substance du cor.

Ce système est non-seulement vraisemblable , mais encore il se rapporte à tout ce que j'ai pu examiner dans la pratique ; car je n'ai jamais trouvé un vrai cor qui

(*m*) Troisième titre de l'Extubérance page 393.

ne soit ou sur l'articulation des phalanges , ou à l'extrémité de l'une d'elles.

Je conclus de là que la cause du cor & celle du durillon sont la même. C'est une pression, ou un frottement qui leur a donné lieu ; à la différence cependant que la pression constante donne plus souvent des cors, comme les frottemens donnent des durillons, parce qu'ils attaquent plus particulièrement l'épiderme, ou surpeau, & que son siege est dans cette partie, tandis que la pression constante fait éprouver au plus profond de la peau un serrement contre la tête des os ; serrement qui cause ensuite le déchirement. Ce qui suit va le prouver.

En découvrant légèrement la superficie d'un cor avec un instrument tranchant, on apperçoit quelquefois deux & même trois points blancs, que le vulgaire appelle *racines* du cor ; ce sont autant de déchiremens, ou, pour mieux dire, autant de points de rupture où la circulation de la lymphe s'est arrêtée & épaissie.

J'ai trouvé la substance calleuse du cor quelquefois si ferme & si sèche, que ceux qui en étoient incommodés, brusquant la douleur, occasionnoient bientôt des meurtrissures qui formoient des tumeurs & des abcès ; &, dans ce cas, le foyer de

la suppuration, se trouvant au plus profond, & le pus ne pouvant se faire jour à travers le cal, il occasionnoit des ravages affreux, qui, par un caprice de la nature, ont opéré la guérison radicale, parce que la présence du pus avoit détruit les adhérences du cor, & que, lors de la cicatrice, les liqueurs avoient pris d'autres routes; mais c'est un moyen bien dangereux.

Quelquefois cette substance est comme de la glu, par trochique assez considérable; mais cela n'arrive qu'aux personnes avancées en âge, & dont les cors sont anciens, parce qu'il y a long-tems que la nature s'est frayé cette route, qu'elle s'y dégage en abondance, & que les liqueurs sont dans un plus grand degré d'atténuation.

Je l'ai vue (rarement à la vérité) fermenter, au point de se dissoudre en eau, renfermée dans une espece de kiste, que l'on trouvoit après avoir découvert la premiere superficie.

Il se trouve nombre de cors, en-dessous desquels il y a une petite poche pleine d'un sang vermeil, qui, dans l'instant où il entre en fermentation, cause de grandes douleurs.

Il est une espece de cor qui se place aux

articulations des phalanges des orteils , particulièrement au petit doigt , & qui cause des douleurs cruelles. Je l'ai examiné de près , & j'ai cru reconnoître que ce cor provenoit , comme les autres , de la rupture , ou du déchirement des filamens nerveux de la peau ; mais que ces déchiremens s'étant faits dans un tems où les capfules des articulations ont été tuméfiées , il s'est fait une adhérence de la peau avec ces capfules ligamenteuses ; & cela est d'autant plus douloureux , qu'au moindre frottement , la peau , faute de jouissance , s'en trouve vivement affectée.

Ordinairement ces cors abondent moins en matiere excrémenteuse à leur superficie ; mais au moyen de l'adhérence , les liqueurs étant les mêmes , il n'est pas étonnant qu'elles se fassent ouvert des passages , & qu'elles se pompent mutuellement.

Je ne dois pas oublier de dire que tous les vrais cors ne viennent pas seulement aux orteils. J'ai dit que le frottement sur les parties osseuses , ou la pression extérieure , causoit les déchiremens qui donnent naissance aux cors ; la plante du pied , ses parties latérales même en sont quelquefois attaquées : alors ces cors sont environnés d'un fort durillon qui augmen-

te leur volume , qui les fatigue beaucoup , & qui les rend très-douloureux.

A R T I C L E III.

De la douleur occasionnée par les cors.

Plusieurs causes contribuent à la douleur occasionnée par les cors. J'ai déjà fait voir que ceux qui avoient des adhérences aux membranes étoient très-douloureux.

Quant aux cors ordinaires , qui ont à leurs extrémités une forme calleuse , il se fait une filtration continuelle. La source étant au fond , il faut qu'elle fasse effort pour se faire jour , & elle occasionne par-là des tiraillemens affreux & insupportables ; ce qui cause quelquefois une inflammation très-douloureuse.

Le cor est absolument insensible en lui-même ; la douleur n'est occasionnée que par l'intimité & l'adhérence qu'il a avec la peau. La preuve en résulte de la quantité que l'on peut en emporter avec l'instrument , sans causer aucune douleur.

L'on pourroit comparer l'humeur excrémenteuse qui forme la substance du cor , à de la corde à boyau , laquelle se resserre dans la sécheresse & se gonfle dans

l'humidité. Dans l'un & l'autre cas, elle cause de la douleur, & souvent inflammation; *ce qui, comme le prétend Dionis (n), fait dire à tous ceux qui en sont incommodés, qu'ils ont aux pieds un almanach qui leur annonce le changement de tems.*

Avant d'indiquer les moyens de guérison palliative, ou radicale des cors, je crois devoir indiquer ceux de faire cesser & disparoître certaines excroissances cutanées, qu'il ne faut pas confondre avec les cors. C'est ce que je vais faire dans l'article suivant, pour mettre ceux qui en sont incommodés, en état de les distinguer & d'être en garde contre les charlatans, qui, ayant pu guérir ces fortes d'excroissances, se flattent de guérir également toute espece de cors.

(n) Opération de chirurgie, page 656.



A R T I C L E I V.

De quelques excroissances cutanées , auxquelles on donne vulgairement le nom de cors.

Il survient aux pieds nombre d'excroissances cutanées dont le détail feroit ici hors de place. On peut consulter les auteurs qui ont traité des maladies de la peau , principalement le docteur *Turner* (o) & autres. Comme je n'ai pris pour sujet de ce traité que ceux des accidens qui sont causés , soit par la fatigue de la marche , soit par les chaussures , je me borne à cet objet.

Il se fait entre les orteils des frottemens en marchant. Si ces frottemens sont continus , ils brûlent la peau ; elle devient blanche de la largeur d'une lentille , parce que la sueur ou la transpiration interceptées , occasionnent une inflammation dans ces parties.

Le moyen d'être soulagé , c'est de faire emporter avec un instrument la partie blanche & brûlée , de se reposer , & de

(o) Traité des maladies de la peau , art. 2. chap. 5.

mettre entre les orteils affectés un morceau de mouffeline unie , qui dessèche cette partie. Il ne faut pas craindre que le coton cause d'accident , parce que ces parties ne sont jamais au vif.

Entre le petit orteil & le voisin , près de leur articulation avec les os du métatarse , la peau se trouve continuellement comprimée & pincée en marchant , ce qui détache l'épiderme ; & , par la facilité qu'elle a de se régénérer , elle jette continuellement à l'extérieur des superfluités que j'ai vu quelquefois égaler la grosseur d'une noisette.

Le moyen le plus certain de se délivrer de cette incommodité , c'est de faire emporter avec un instrument tranchant , ce superflu. Le fond se trouve vif & vermeil , c'est ce qui cause de la douleur , parce que ces excroissances , imbues d'une sueur âcre & corrosive , irritent perpétuellement ces parties.

Après cette opération , il faut fortifier l'espece de plaie avec de l'eau-de-vie de lavande , ou autre infusion de simples à froid dans l'eau-de-vie. On garnit ensuite l'entre-deux des doigts avec du coton cardé , que l'on a soin de changer tous les jours , parce qu'il se pelote , & l'on se repose autant qu'il est possible.

On peut traiter ces incommodités comme les brûlures , parce que ce sont en effet des especes de brûlures , causées par le frottement que souffrent les orteils dans le marcher. L'onguent qui suit m'a souvent réussi.

*Deux blancs d'œufs ,
deux onces de tutie d'Alexandrie ,
deux onces de chaux vive, lavée dans
neuf eaux ,
une once de cire neuve ;
ajoutez-y autant d'huile rosat qu'il en
faudra pour en faire un onguent de
moyenne consistance.*

Pour l'employer , on prend de la laine grasse ; on en forme un peloton que l'on enduit de cet onguent , & on l'assujettit avec une petite bande entre les deux doigts.

J'observerai que ces excroissances se trouvent plus particulièrement aux pieds des femmes. Elles sont occasionnées par leurs chaussures , qui contiennent leurs pieds comme dans une espece d'entonnoir , où ils s'efforcent toujours d'entrer , au moyen de la hauteur de leurs talons.

Enfin , à divers endroits du pied , par un desséchement des fibrilles nerveuses de la peau , il se forme à la superficie de petits nœuds qui ne laissent pas de gêner

les parties voisines , & qui, d'ailleurs , prennent de l'accroissement; ce qui est aussi gênant que si l'on avoit des grains de sable dans ses chaussures. Il faut les emporter au plus profond de la peau , cela lui redonne son élasticité première ; & , comme il est possible de les emporter entièrement , & qu'il ne reste aucune végétation , une ou deux opérations délivrent pour toujours de cette incommodité.

ARTICLE V.

De la cure palliative des cors.

La cure des cors se divise en *palliative* & en *radicale*. Souvent celle-ci est la suite de l'autre ; mais elle ne peut jamais se tenter , que l'on n'ait mis la première en usage.

La cure palliative consiste à emporter & extraire , autant qu'il est possible le cal des cors , avec un instrument tranchant , car il est certain que les cors se reproduisent des racines du cal que l'on n'a pu extraire.

Plusieurs personnes font dans l'usage de mettre leurs pieds dans l'eau une demi-heure , ou environ , avant de procéder à

cette opération ; mais il est bien plus avantageux de les faire couper & extraire à sec, lors, toutefois, que l'on confie ses pieds à un praticien prudent.

Celui qui opere peut & doit découvrir, sans douleur, la superficie des cors : cela lui fait appercevoir les différens couloirs de la matiere excrémenteuse, qui s'annonce par autant de points blancs ou noirs, que vulgairement on nomme *racines du cor*. On les cerne au plus profond, ce qui est d'autant plus facile, que ces parties, n'étant pas ramollies par l'eau, paroissent fort distinctes.

Il ne faut employer aucune force pour couper les cors, mais seulement contenir l'instrument, & en élever le tranchant, afin qu'il ne s'engage pas dans le cal. L'instrument qui sert à découvrir la superficie du cor doit être plat ; & ceux qui doivent servir à cerner les racines doivent être pointus & concaves, afin de les extraire au plus profond. Si cependant la superficie du cor étoit si ferme & si sèche, que l'on ne pût l'emporter sans courir le risque d'émousser le tranchant de l'instrument, ou causer des tiraillemens douloureux, il faudroit bien l'humecter avec de l'eau tiède simple, ou avec des spiritueux.

Les cors qui , après avoir été découverts à leur superficie , ne laissent appercevoir aucun point blanc ou noir , ne doivent pas être coupés fort avant , autrement ils faigneroient. Il faut , quand on apperçoit au fond une couleur de chair assez naturelle , tondre les environs , & l'opération est faite. S'il existe au-dessous du cal une espece de kiste rempli d'eau , il faut lui donner issue ; & s'il y a du sang prêt à s'extravafer , ce qui s'apperçoit à une tache rouge & vermeille qui occupe le centre , il faut enlever tout ce qui est cal , & ne laisser qu'une pellicule sur la poche de sang qui se desséchera , ou , ce qui est mieux , lui donner issue.

Cette premiere opération bien finie , l'on met les pieds dans l'eau environ un quart-d'heure ; les adhérences à la partie calleuse que l'on vient d'extraire , se gonflent ; il paroît où étoit le cal une élévation très-blanche & spongieuse , que l'on emporte de nouveau au sortir de l'eau. C'est alors que l'on peut être assuré d'avoir obtenu une guérison palliative assez durable ; souvent même , par ce moyen , j'ai détruit plusieurs cors. Je vais à présent détailler les inconvéniens qui suivent la méthode de mettre les pieds dans l'eau avant de faire couper les cors ,

& indiquer les vrais moyens de les soigner soi-même avec sûreté.

Mettre ses pieds dans l'eau, c'est donner lieu à un ramollissement de toutes les parties calleuses; c'est mettre & le cal, & les chairs qui l'avoisinent dans un même état, de manière qu'il n'est plus possible à celui qui opere de distinguer ce qui est cal d'avec les chairs, & il a bien plus de peine à conduire l'instrument. Il se contente alors de cerner le cor au plus profond, & de tondre les environs.

Mais quelque habileté, quelque connoissance que l'on ait dans cette partie, il est impossible de ne pas laisser exister quelque portion calleuse, qui ne seroit pas restée en suivant la méthode que j'ai précédemment indiquée.

Cependant cet usage ne doit pas être pros crit entièrement; car, si l'on coupe ses cors soi-même, il est bon de mettre ses pieds dans l'eau demi-heure avant : la raison de cette précaution est, que l'on est toujours mal à l'aise pour opérer, & que si malheureusement en coupant un cor, l'instrument venoit à s'engager dans le cal avant que l'on eût senti de la douleur, on pourroit avoir attaqué une partie nerveuse ou tendineuse, ouvert

les membranes de l'articulation & séparé les ligamens, ce qui peut causer des ravages affreux, & même la mort.

Il ne faut pas croire qu'en coupant un cor, & le faisant saigner, il peut s'ensuivre la mort; c'est une erreur: s'il arrive des accidens fâcheux, ils ne peuvent être que les suites de la négligence & du peu de soin que l'on apporte à ces coupures; car souvent, en coupant un cor soi-même & à sec, l'instrument s'engage dans le cal jusqu'au vif, on retire l'instrument & le cal, venant à se rejoindre, enferme ou du sang qui s'extravase, ou de la malpropreté, ce qui cause une suppuration souvent dangereuse, particulièrement si le sang est attaqué de quelque vice, ou si les personnes sont fort âgées, & ont par conséquent les extrémités foibles & débiles. Cette cure, que je nomme palliative, pourroit s'appeller de préparation pour parvenir à la radicale; car il seroit impossible d'espérer cette dernière, si l'on n'avoit primitivement mis celle-ci en usage.



A R T I C L E VI.

De la cure radicale des cors.

Il faut toute la hardiesse possible pour assurer la guérison radicale de toute espèce de cors, & une confiance aveugle & téméraire pour se livrer aux épreuves dangereuses que l'on met en usage, & dont on est souvent la victime.

J'ai fait voir la nature des cors, & prouvé le peu d'assurance que l'on pouvoit donner de leur guérison; mais, d'ailleurs, il est facile de juger soi-même que lorsque la nature s'est frayé la route d'un écoulement quelconque, il est extrêmement difficile de la changer. Tout ce que l'on peut faire, c'est d'essayer avec circonspection de la détourner; mais on ne peut jamais en assurer la réussite positive.

J'ai fait quantité d'épreuves sur nombre de personnes qui auroient tout risqué pour en obtenir la guérison : elles m'ont souvent réussi; mais j'ai employé divers moyens, & souvent je n'ai réussi que contre mon attente, tandis que celles qui me paroissoient infailibles n'avoient aucun succès.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la re-

cherche d'un spécifique pour les cors en général, a été reconnue infructueuse. Le docteur *Turner* (a) dit d'après *Sydenham*, l'Hippocrate anglois, que si quelqu'un employoit toute sa vie à découvrir un spécifique pour les cors, il mériteroit bien de la postérité, & auroit suffisamment servi le genre humain.

D'après des autorités de cette espece, ne seroit-ce pas une folie que de se vanter de posséder un spécifique radical pour la guérison de toute espece de cors, n'est-ce pas une absurdité incroyable d'imaginer que le même spécifique agira avec la même force sur les qualités différentes des peaux ? Il faut n'avoir jamais vu ni suivi l'accroissement & la destruction des cors, pour tenir un pareil langage.

Les gommes sont un des meilleurs spécifiques pour la guérison des cors ; j'ai particulièrement éprouvé cet effet du *galbanum*. Il échauffe, attire & résout : avec ces qualités, il opere souvent la guérison des cors ; mais il est d'une odeur si fétide, qu'il faut en quelque sorte se séquestrer de la société pendant que l'on en fait usage. On le fait dissou-

(a) Traité des maladies de la peau, tom. 2, chap. 5.

dre dans le vinaigre , & l'on en met gros comme un pois sur les cors , après les avoir bien préparés ; on les couvre ensuite de peau , & l'on a soin de changer cet opiat toutes les vingt-quatre heures , & de racler la petite surpeau. La poix navale dont se servent les cordonniers , est fort bonne pour les détruire ; on l'emploie comme le galbanum.

La gomme ammoniac ramollit , attire & résout les tumeurs & duretés , ce qui la rend bien efficace pour guérir les cors. En général , tout ce qui amollit , fond & résout , a la même propriété , mais principalement toute espèce de gomme. Je vais donner quelques recettes d'emplâtres qui m'ont également bien réussi.

Emplâtre composé par Sennert.

*Une once de poix navale ;
une demi-once de galbanum dissous dans
le vinaigre ;
un scrupule de sel ammoniac ;
un gros & demi de grand diachylum.
Mêler le tout selon l'art.*

Du recueil des méthodes de M. Helvétius.

*Une demi-once d'antimoine cru , pulvé-
risé ;*

*deux dragmes de mercure doux ;
& six grains de sublimé corrosif.*

Broyez le tout pendant long-tems sur le porphyre, & l'incorporez exactement avec l'huile d'œuf, pour en faire un onguent de moyenne consistance. L'on en applique sur le cor, gros comme une lentille, après qu'il a été bien préparé ; l'on réitere toutes les vingt-quatre heures ce même pansement ; il m'a souvent réussi.

Je joindrai, d'après M. Rouffelot (a), la recette d'un onguent que feu Son Altesse Sérénissime Monseigneur le comte de Clermont, prince du sang, fit plusieurs fois composer en sa présence, pour le distribuer *gratis*.

Prenez de la céruse lavée à l'eau rose, de la litharge broyée à l'eau de muguet, du minium purgé à l'eau de morelle, de chacun trois onces ; de l'huile de rose par infusion, vingt-deux onces ; de la cire vierge, jaune, une livre : mettez le tout dans une terrine vernissée, joignez-y quatre onces d'eau de morelle ; faites cuire le tout à petit feu, jusqu'à ce que l'eau soit évaporée, en remuant toujours avec une spatule de bois, pour empêcher

(a) Toilette des pieds.

la litharge de brûler, & pour qu'elle se communique : quand vous appercevrez que le tout ensemble prendra consistance, vous retirerez la terrine du feu pour y ajouter sept gros de camphre raffiné & broyé dans six à sept gouttes d'esprit d'eau-de-vie de lavande, & six gros de térébenthine ; alors vous remuerez le tout jusqu'à ce qu'il ait pris une consistance d'emplâtre ; vous l'étendrez sur un marbre pour en faire des magdaléons. Il faut, pour s'en servir, employer de la peau de gant.

J'ai éprouvé tous ces emplâtres, dans lesquels, s'il y entre des caustiques, il entre aussi assez de correctifs pour que l'on n'ait rien à craindre ; & je puis assurer que les peaux les plus délicates ne risquent point d'en faire usage ; au contraire, l'usage réitéré de leur application peut amener la destruction des cors, en ne gênant plus la circulation. L'on peut encore employer avec beaucoup d'efficacité les emplâtres qui suivent :

L'emplâtre de Vigo avec ou sans le mercure.

Celui de grenouille avec le mercure.

Celui de ranis de Mynsicht, le mucilage, le diapalme, &c. ; & l'on en rece-

vra de grands foulagemens, même la guérison, si les cors ont été bien préparés, & pourvu que l'on soit constant dans l'application du remede.

Je vais encore indiquer quelques moyens plus simples, mais desquels il ne faut attendre que des foulagemens momentanés, parce qu'il faut toujours en venir à faire extirper le cal.

La cire verte à cristaux, ou la cire molle dont se servent les notaires, le savon de toute espece, la peau d'empois que l'on trouve chez les chandeliers, la joubarbe pilée, les feuilles de fouci, celles de rose, la vermiculaire qui croît le long des murailles, la feuille de liere & autre adoucissans & émolliens, qui maintiennent le cal des cors dans un état de mollesse & de dissolution, peuvent s'employer.

Les remedes caustiques sont sans contredit les plus spécifiques pour la destruction radicale des cors, après qu'ils sont bien préparés; mais les inconvéniens de l'emploi sont très-dangereux, parce que ces caustiques venant à se fondre peuvent attaquer le genre nerveux, les tendons, & faire des ravages affreux. J'aimerois mieux me servir des cauteres actuels pour cautériser les différens couloirs de la ma-

tiere excrémenteuse ; car c'est tout ce que l'on peut desirer que de diviser la matiere , & lui faire enfler d'autres routes que celle qui produit la formation du cor.

Avicenne (*lib. 4.*) conseille de dessécher par degré le cor avec un morceau de bois enflammé , qu'on approchera du mal le plus qu'on pourra : il faut , selon lui , réitérer cette opération jusqu'à ce que le cor soit emporté , & appliquer ensuite du beurre cuit , pour achever de dessécher la racine du cor.

Chauliac (*a*) indique un autre remède dont l'effet me paroît aussi incertain que celui du précédent. Il faut , dit-il , racler la partie du cor qui excède , & l'appplanir le plus qu'il sera possible ; ensuite appliquer une platine de fer blanc , ou un emplâtre , au milieu de laquelle sera percé un trou de la grandeur du cor , & verser une goutte de soufre brûlant , qu'on laisse éteindre sur la partie du cor ; après quoi le frotter avec du cérat , & prendre du repos.

M. Rousselot (*b*) rapporte l'histoire d'une personne de considération , ren-

(*a*) Chap. 7 de son sixieme Traité.

(*b*) Toilette des pieds,

fermée depuis dix ans au château de la Bastille. Il dit que cette personne, après avoir guéri des verrues qui lui défiguroient les mains, employa avec autant de succès le même moyen pour ses cors. Elle faisoit un peloton de la toile d'une araignée, le posoit sur le cor, & y mettoit le feu; la toile, ainsi pelotée, ne se consumant que par degrés, lui faisoit ressentir les plus vives douleurs; mais elle parvint par ce moyen à faire disparoître les verrues, & ensuite les cors.

J'ai indiqué ces trois remèdes violens, parce que, s'il se trouve quelqu'un assez téméraire pour les mettre en usage, la douleur cruelle qu'ils feront éprouver, avertira qu'on ne doit pas pousser la tentative plus loin. Le dernier de ces moyens m'a cependant réussi; mais il ne faut pas l'employer indistinctement sur tous les cors.

J'avoue qu'une personne qui souffre, ose quelquefois tout entreprendre pour obtenir du soulagement, & que dans ces cas on employe sans répugnance les remèdes les plus forts, croyant en éprouver de plus prompts & de meilleurs effets; mais il seroit fort imprudent de courir les risques de s'estropier, ce qui arriveroit, si les cors avoient de fortes adhé-

rences aux parties nerveuses ou tendineuses de la plante du pied ou des orteils ; & dans le cas où l'on se détermineroit à employer ces moyens , il ne faudroit jamais les risquer de son chef , mais appeler ceux qui sont en état de juger & du mal & du remede.

Une dernière réflexion qui mérite que l'on y fasse attention , c'est de ne jamais employer que des palliatifs dans le cas où les cors sont douloureux & lorsqu'il y a inflammation : si l'on veut tenter la cure radicale , il faut attendre que l'inflammation soit dissipée , pour ne point risquer d'augmenter le mal.

Lorsqu'un cor est douloureux & qu'il y a inflammation , il n'y a plus à balancer ; il faut prendre du repos , pour tâcher d'obtenir la résolution de l'inflammation , qui peut n'avoir été causée que par une marche forcée , ou par des chaussures gênantes. Mais , dans le cas où l'inflammation ne diminueroit pas , c'est une preuve qu'il y aura abcès aux environs ou au-dessous du cal ; il faut alors appliquer sur le cor un emplâtre d'onguent de la mere , que l'on étend sur un morceau de peau de gant de la largeur d'une piece de vingt-quatre sous , & couvrir le pied d'un cataplasme composé de mie de pain

& de lait , auxquels on ajoutera deux jaunes d'œufs. L'on changera ce cataplasme auffi-tôt qu'il se defféchera. L'on peut même , si l'inflammation est confidérable , faire fur toute la partie une embrocation d'huile rofat , avant d'appliquer le cataplasme.

Cet accident bien foigné est l'affaire de deux fois vingt-quatre heures , fans laisser à craindre d'autres accidens. Le pus se fait jour aux environs du cal , où l'on donne iflue à la matiere ; on lave la partie avec du vin chaud , & l'on applique deflus un emplâtre de grand diachylum , qui acheve de cicatrifer.

En coupant un cor foi-même , on peut s'il est fur les parties latérales des orteils , ouvrir une petite artériole , ce qui donneroît du fang en abondance : il ne faut pas s'effrayer , mais appliquer fur l'ouverture un morceau d'agaric de chêne que l'on trouve chez les apothicaires , & le contenir avec une petite bande. A défaut d'agaric , on met fur l'ouverture un petit morceau de papier brouillard & deffus une petite compresse : la réunion ne tarde pas à se faire , parce que ces parties ne font point charnues , & qu'il y a un point d'appui.

On peut encore piquer un nerf ou un

tendon; la douleur alors feroit horrible & même convulsive.

Dans ces cas, il faut employer les remèdes balsamiques purs, tels que l'huile de térébenthine, celle de cire, ou celle des philosophes : les baumes de Fioraventi, du Pérou, de mille-pertuis, ou l'esprit-de-vin.

Souvent trop de crédulité, ou d'inexpérience, fait que l'on applique sur les cors des emplâtres composés de cantharides, ou de caustiques violens, qui occasionnent des ravages considérables; il survient inflammation, la peau s'excorie, les tendons se trouvent quelquefois découverts. Il ne faut pas, dans ce cas, employer les onguens gras & onctueux; il faut y appliquer les spiritueux & desséchans, & avoir attention d'appliquer sur toute la partie un cataplasme émollient, pour dissiper l'inflammation.

S'il s'étoit formé escarre, il faudroit en procurer la chute par un digestif fait avec le beurre frais, l'huile d'amandes douces, un jaune d'œuf & le safran, ou se servir de basilicum avec un peu de baume de térébenthine, & lever ce digestif lorsque l'escarre viendra lâche & mouvante, pour y substituer les remèdes balsamiques que

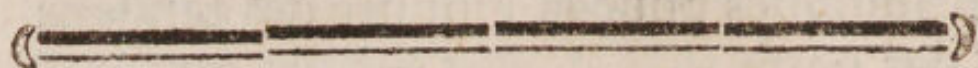
j'ai indiqués pour la piquure des tendons & des nerfs.

Tant de précautions paroîtront minutieuses pour des maux si légers en apparence ; mais il ne faut pas perdre de vue qu'il n'est pas de petits maux aux pieds.

D'ailleurs , il faut remarquer que les os des phalanges des orteils sont spongieux , & nullement croûteux , par conséquent faciles à se carier ; que les cors sont près des gâines des tendons, souvent adhérens , & capables de communiquer leur douleur dans tout le corps musculoux auquel ils appartiennent ; & que la pente des humeurs & le vice des liqueurs peut se communiquer par ce moyen à toute l'habitude du corps : c'est pourquoi il faut , autant qu'il est possible , remédier promptement à ces accidens.

Je passe maintenant à ce qui concerne les verrues & la maniere de les traiter.





C H A P I T R E II.

D E S V E R R U E S.

A R T I C L E P R E M I E R.

Des causes & de la nature des verrues.

SUIVANT *Galien* (a) les verrues sont une matiere hétérogene & contre nature, qui se trouve poussée avec violence vers la peau, par la force des facultés internes ; d'où il faut conclure qu'elles sont de la nature de tous les autres boutons ou pustules qui paroissent sur la peau.

Suivant *Juncker*, les verrues sont des excroissances extraordinaires des fibrilles nerveuses de la peau, qui s'attachent surtout au visage & aux mains. Les principes de toutes ces excroissances procedent d'une humeur grossiere, mélancolique ou flegmatique salée, & convertie en mélancolie, qui, destituée de circulation, s'épaissit insensiblement, & forme ces callo-

(a) Lib. 2. de Morb.

sités qu'on appelle *verruës*. Cette sorte d'incommodité ne produit aucune douleur, en lui laissant un libre cours, elle défigure seulement la partie affectée.

Ce qui distingue les verrues des cors, c'est que ceux-ci ont leur base beaucoup plus large au fond de la peau, & très-petite à son extrémité, tandis que les verrues ont une surface plus ou moins large au niveau de l'épiderme, & qu'elles forment une espèce de pivot. J'ai dit qu'elles ne causeroient aucune douleur; mais celles situées à la plante du pied sont très-douloureuses, parce qu'elles sont continuellement macérées dans la marche.

On compte plusieurs sortes de verrues, qui toutes procèdent du même principe; il n'y a de différence que dans l'espèce, ce que je vais faire en sorte de développer le plus clairement qu'il me sera possible.

Les verrues sont différenciées quant à l'espèce, & le sont également quant aux effets. Les anciens ne s'accordent pas avec les modernes sur leur nom, leur nature & leur cause: c'est pourquoi je ne parlerai ici que des plus connues.

Les verrues proprement dites sont de trois espèces; savoir, les rondes, les plates & les pendantes. Elles s'attachent plus

aux mains & au visage qu'aux pieds.

Les rondes, qui sont les plus ordinaires, ont une tête semblable à celle d'un petit porreau ; c'est aussi la raison pour laquelle on leur donne le nom de cette plante, & parce qu'elles s'attachent à la peau par de petits filamens.

Les plates ont une base moins élevée que les précédentes, mais sont beaucoup plus larges : on les nomme en latin *verruca formicaria*, verrues de fourmis, ou verrues basses ; parce qu'en coupant leur superficie, on éprouve une douleur semblable à celle que causent ordinairement ces fortes d'insectes. Celse prétend qu'elles s'attachent plus volontiers à la paume de la main & à la plante des pieds, comme je l'ai remarqué, ayant souvent trouvé de ces verrues à la plante des pieds, où elles causent de très-grandes douleurs.

Les pendantes ont une élévation sur la peau ; on les nomme par cette raison verrues pendantes, *verruca pensiles*, ou *achrocorda* : celles-ci naissent ordinairement sur les mains des enfans, & tombent d'elles-mêmes.

On met encore au rang des verrues différentes especes de condylômes, tels que le fic, le marisca, les crêtes & les

thymus ; on y met aussi différens tubercules , comme le charbon , le furoncle & les bourgeons , le *noli-me-tangere* , le ptérygion , & enfin des taches de la peau , comme les alphas , le melas & la leucée : mais je m'en tiendrai seulement aux verrues proprement dites.

ARTICLE II.

Du traitement des verrues.

On connoît deux manieres de traiter les verrues ; savoir , l'extirpation , ou l'application des remedes extérieurs. Le Docteur Turner en distingue trois , le caustere actuel ou potentiel , l'incision , & la ligature.

Ces différens traitemens ont lieu suivant les différentes especes de verrues ; mais il faut , avant tout , examiner si l'excroissance n'est point accompagnée de quelque vice malin qui puisse la faire devenir cancéreuse. Dans ce dernier cas , les signes diagnostics sont un picotement continuel & une douleur extraordinaire dans la partie affligée. Il faut examiner en second lieu sur quelle partie la tumeur est située , afin de pouvoir déterminer le genre de remede ou de traitement que

l'on peut employer, autrement on exposeroit le malade aux accidens dont j'ai parlé dans le chapitre des cors.

Les verrues rondes & pendantes étant à peu-près semblables, se traitent également, lorsqu'elles sont situées avantageusement, c'est-à-dire, lorsqu'elles ne se trouvent point placées sur les jointures des phalanges : on peut employer la ligature, & l'extirpation peut s'en faire sans laisser à craindre de fluxion. Pour y parvenir, il faut lier la verrue dans sa racine avec un crin, ou du fil ciré, & ferrer par degrés, autant que le malade peut le supporter. Alors, les sucs qui se portoient dans cette partie, étant interceptés au moyen de la ligature, il est sans difficulté que les verrues doivent se dessécher & tomber d'elles-mêmes. Pour opérer une chute plus prompte, il seroit extrêmement dangereux de les froter avec de l'arsenic ou du sublimé. On peut, lorsque la verrue est tombée, toucher la racine avec quelque escarotique, ou simplement avec une aiguille rougie au feu ; ou bien se servir de la toile d'araignée, comme je l'ai indiqué à l'article de la guérison des cors.

On peut employer l'incision pour traiter les verrues de la même espece. Cette

opération se pratique en la coupant au niveau de la peau ; mais alors il est nécessaire de cautériser , pour dessécher radicalement la racine , au lieu que la ligature peut souvent l'emporter toute entière.

On peut encore les enlever de la même manière que les cors , en les cernant légèrement tout autour avec le bistouri ; mais cette opération ne se doit confier qu'à une personne expérimentée , si l'on ne veut pas s'exposer au danger qui pourroit résulter de l'inexpérience du praticien.

Les verrues basses , ou verrues de fourmis , qu'on nomme *myrmecia* , sont encore plus difficiles à emporter que les précédentes , par la raison qu'étant moins élevées sur la surface de la peau , les racines ont plus de profondeur.

Sur cela plusieurs auteurs sont d'avis de cautériser , & emploient en effet les escarotiques les plus violens , tels que le soufre , la pierre infernale ou le sublimé ; mais c'est un genre de traitement trop dangereux pour pouvoir être conseillé : je vais en citer un exemple rapporté par *Turner*.

(a) „ Une fille fort incommodée de

(a) *Turner*, chapitre V , seconde part. p. 26 & 27 , des maladies de la peau.

„ verrues, sensible aux reproches de mal-
„ propreté qui lui furent faits à cet égard,
„ s'adressa, pour s'en délivrer, à un
„ barbier qui, pour un demi-écu en
„ entreprit la cure. Pour y réussir, il en
„ entoura d'abord plusieurs de terre glai-
„ se, couvrit leurs têtes avec du soufre,
„ auquel il mit le feu avec une allumet-
„ te. La courageuse fille, remplie du
„ desir de se voir délivrée de cette diffor-
„ mité, supporta la douleur en héroïne,
„ & dit même au barbier de continuer
„ à brûler ces excroissances, s'il le
„ croyoit nécessaire; mais cet empirique
„ l'ayant assurée que celles-là étoient
„ suffisamment brûlées, lui ordonna seu-
„ lement de mettre à la place de la terre
„ glaise un peu de beurre frais, & de
„ revenir le lendemain pour en entre-
„ prendre d'autres. Elle fut tourmentée
„ par la soif & la chaleur durant toute la
„ nuit, qu'elle passa fort inquiète; elle
„ trouva le matin la main & le bras en-
„ flés jusqu'à l'épaule, avec douleur & in-
„ flammation. Dans cet état elle envoya
„ chercher le barbier, qui, fort surpris
„ de l'accident, fut chercher un chirur-
„ gien, qui, un peu moins ignorant que
„ lui, fit une embrocation sur le bras
„ avec l'huile rosat, & appliqua le cata-

„ plasme de mie de pain & de lait sur le
„ dos de la main. La douleur fut adou-
„ cie & la tumeur désenflée par cette mé-
„ thode ; mais continuant , après la chu-
„ te des escarres , les applications grais-
„ seuses , les tendons découverts dans
„ deux des articulations des phalanges
„ se corrompirent , comme l'auroient fait
„ les ligamens & les cartilages , si une
„ personne plus expérimentée n'eût été
„ appelée ; mais malgré tous ses efforts
„ une des articulations resta gênée , & une
„ autre presque sans mouvement. „

Il paroît assez clair que la tumeur & l'inflammation du bras furent occasionnées par la grande sensibilité des jointures des doigts , que l'opérateur ne distingua point des parties charnues & moins sensibles , ni à l'égard de la dose du soufre , ni à l'égard du pansement.

A R T I C L E III.

Des différens moyens de guérir les verrues.

R H A Z I S prétend que pour résoudre & dessécher les verrues , il faut les froter avec des feuilles de caprier , ou des carobes humides , jusqu'à parfaite guérison.

D'autres conseillent d'appliquer dessus

des feuilles pilées de mille feuille, d'herbe à Robert, de pourpier des Indes, de grande scrophulaire, de la verrucaire ou herbe aux verrues, dont on distingue la grande & la petite, qui naissent toutes deux le long des chemins & des lieux incultes & sablonneux. Chacune de ces herbes pilées peut s'appliquer séparément ou ensemble. Leur vertu est de relâcher les parties, & de résoudre l'humeur épaissie : elles peuvent s'employer sans aucun danger.

Le suc d'alleluia, ou *trifolium acetosum*, qui croît dans les forêts, celui de tithymale, ou le lait de figuier peuvent aussi s'employer. Ils ont cependant une vertu corrosive qui peut attaquer les peaux délicates; mais l'inconvénient se bornera à très-peu de chose.

On prescrit aussi un cataplasme composé de fiente de chevre, de vinaigre, de nielle pilée, qu'on applique sur la verrue.

Différens auteurs conseillent de les frotter avec du vieux levain de seigle, délayé dans du lait de figuier & de tithymale.

On se sert encore d'un liniment composé de la maniere suivante :

℞. Trois

℞. *Trois dragmes d'huile de tartre.*
Une dragme d'onguent blanc camphré,
Un scrupule de chaux vive;

ou bien encore

℞. *Cire neuve, résine, huile de camomille, de chaque un gros; tacamahaca deux dragmes; orpiment une dragme; dont vous faites un emplâtre :*

Ou bien employez l'emplâtre de *Vigo*, avec le quadruple de mercure.

La méthode des anciens s'exécute par les caustiques & par les acides, & c'est celle qui m'a toujours réussi. Elle demande des connoissances sur l'état de la verrue; mais il s'en trouve peu qui ne puissent être guéries par ces moyens. La verrue étant, comme je l'ai dit, l'assemblage de plusieurs fibrilles de la peau, il ne faut que corroder ces fibrilles, les désunir; &, lorsque l'on est parvenu à ce point, la verrue périt & tombe en poussière.

L'eau-forte m'a toujours réussi sans inconvénient, étant appliquée prudemment. Pour l'employer, on trempe la pointe d'un curedent dans l'eau forte la meilleure possible, l'on en laisse tomber la

premiere goutte qui seroit trop considerable, l'on pose ensuite la pointe du curedent au milieu de la verrue; le peu d'eau-forte qui s'y trouve fermente & défunit toutes les parties de la verrue; on réitere cette opération deux fois par jour, &, lorsqu'on apperçoit que la verrue se défunit, il faut quitter l'usage de l'eau-forte; la verrue tombera d'elle-même. L'huile de tartre par défaillance opere la même chose; mais l'effet en est plus long. Il faut observer de ne toucher que les plus grosses verrues si les mains en sont remplies, les petites suivront la chute des autres.

Galien parle d'un homme qui ne les guérissoit qu'en les suçant avec les levres, ce qui les rendoit assez éminentes & lâches pour pouvoir être arrachées avec les dents. Cette maniere de les guérir est beaucoup moins douloureuse, & n'est susceptible d'aucun des inconvéniens auxquels on s'expose par l'usage imprudent que l'on peut faire des caustiques.

Il ne suffit pas d'employer simplement les remedes indiqués, pour obtenir la guérison qu'ils doivent opérer; il faut encore mettre en usage différens moyens que l'intelligence seule de l'opérateur peut déterminer, soit pour hâter la guérison,

soit pour éviter la douleur. Par exemple, en touchant avec l'eau-forte les verrues basses à la plante du pied, au moment de la désunion des fibrilles on éprouveroit de la douleur, ou il faudroit ne point marcher; alors on met dans le soulier une semelle de chapeau ou de buffle, à laquelle on fait un trou à l'endroit de la verrue, & assez grand pour la contenir. Par ce moyen on a le double avantage, & d'éviter la douleur, & d'empêcher la verrue de prendre de l'accroissement. Le même moyen peut s'employer pour soulager les durillons douloureux de la plante du pied.

En parlant des verrues, j'ai dit qu'il y avoit plus d'erreurs populaires sur leur destruction, que de moyens assurés de les guérir. En effet, chacun a son remède, ou pour mieux dire chacun a son erreur, & il ne faut que les examiner pour s'en convaincre.

Que le vulgaire ait adopté des erreurs, qu'elles se soient répandues dans le public, que l'on en adopte l'usage, cela paroît possible; mais que des auteurs respectables aient donné les leurs, cela paroît étonnant.

Etmuller dit avoir fait usage de l'*usnée* humaine, espece de mousse verdâtre qui

croît sur les crânes des personnes mortes d'une mort violente, & exposés à l'air. Il prétend qu'en appliquant cette mousse sur la verrue, elle doit se guérir en peu de tems.

Mais le remede le plus extraordinaire est celui que prescrit *Juncker*, page 241. Il faut, dit-il, prendre un fil de la chemise d'un patient ou d'un mourant, & le prendre dans un endroit imbu de sueur, par exemple, sous les aisselles; faire à ce fil autant de nœuds que le malade a de verrues; frotter une de ces verrues avec un des nœuds, ensuite enterrer le fil dans un endroit humide, par exemple sous une gouttiere; & les verrues tombent à mesure que les nœuds se pourrissent. *Juncker* assure que ce remede lui a parfaitement réussi, de même que tous ceux qui ont, comme lui, été dans le cas d'en faire usage. Je veux le croire; mais il semble qu'il faut une grande foi pour se le persuader. Au reste, l'expérience n'est ni coûteuse, ni difficile à faire; toute la difficulté consiste à savoir quel rapport il peut y avoir entre un pendu & une verrue.

Je pourrois rapporter une infinité d'autres remedes indiqués par différens auteurs, & qui reviennent tous à peu près

au même ; mais j'en ai déjà trop cité. J'observerai seulement que les remèdes les plus doux sont les meilleurs , si l'on veut les employer soi-même ; si au contraire on met sa confiance en ceux qui connoissent cette partie, les caustiques opéreront bien plus promptement leur guérison , & ne feront aucun dommage à la peau.

CHAPITRE III.

Des durillons, de leurs causes, & des moyens de les guérir.

LES durillons ont pour causes ou des frottemens , ou des compressions constantes : c'est une macération de l'épiderme ou surpeau , qui , étant continuellement exposée à des frottemens , est plus particulièrement affectée.

La facilité avec laquelle l'épiderme se régénère , fait qu'aussi-tôt qu'il est détaché du corps muqueux , il ne peut plus s'y rejoindre , parce qu'il y en a déjà un autre de formé. Alors cette première peau , desséchée , ne reçoit aucun suc nourricier ni accroissement ; les frotte-

mens réitérés en détachent plusieurs qui s'unissent ensemble , & forment cette espece de carton que figurent si bien les durillons.

Les durillons occupent toutes les parties du pied qui éprouvent un frottement ou une pression constante : les jardiniers & les gens de la campagne qui marchent pieds nus , en ont un seul qui leur occupe toute la plante du pied ; il leur sert de semelle , au point qu'ils marchent habituellement sur les pierres , sans éprouver aucune sensation douloureuse ; il faudroit , pour les piquer , qu'ils rencontraient un corps pointu qui auroit percé la semelle d'un foulier.

Les religieux déchaussés , & tous ceux qui portent des sandales , ont autour de la plante des pieds un bourrelet de durillons , parce que les chairs de ces parties n'étant pas contenues , elles se trouvent macérées & pincées autour de la sandale , ce qui interrompt la circulation & cause ce dessèchement.

Les personnes de cabinet , les Dames qui portent souvent des pantoufles , sont dans le même cas , mais seulement autour du talon , parce qu'il n'y a que cette partie qui n'est pas contenue , & qui est exposée à cette macération.

Quand les durillons ont acquis une certaine épaisseur & qu'ils sont desséchés, ils deviennent durs comme de la corne; & c'est l'instant où ils causent de la douleur, parce que, soit en marchant, ou en faisant tout autre exercice, ils gênent extrêmement & meurtrissent les chairs qui les avoisinent, & de ces meurtrissures naissent des fluxions accompagnées de tumeurs, de rougeur, & quelquefois d'abcès; cela arrive plus particulièrement sous l'articulation du gros orteil avec le premier os du métatarse, endroit où ces durillons se placent le plus souvent, ainsi qu'aux talons.

En général les durillons ne sont point douloureux, s'ils ne sont compliqués d'aucuns accidens; ils éprouvent seulement le même inconvénient que les cors, c'est-à-dire, de se gonfler par l'humidité, & de se contracter dans la sécheresse, ce qui cause des tiraillemens sensibles.

Le durillon se détruit de lui-même en détruisant la cause qui y a donné lieu, sans être obligé d'appliquer rien dessus; mais comme il est impossible de faire cesser la cause de ceux qui viennent aux pieds, & qu'il faudroit renoncer à marcher, il n'y a qu'un moyen de les soulager, c'est de les faire diminuer lorsqu'ils

ont acquis une certaine épaisseur : par ce moyen on évitera les meurtrissures, les gerçures des talons, & les autres accidens dont ils sont souvent compliqués.

Cette opération se fait, sans douleur, avec un instrument tranchant : on enlève le cal feuille à feuille au sortir de l'eau, à-peu-près comme il s'est formé; ce qu'on ne doit pas faire trop avant, parce qu'outre la douleur que l'on éprouveroit en marchant, il pourroit en résulter des suites fâcheuses.

On peut, en cas d'accident & à la première douleur, appliquer dessus un cérat composé de partie égale de farine de nielle, de farine de froment & de cire neuve, que l'on incorporera ensemble; ou l'emplâtre de mucilage. L'huile de chaux est aussi fort bonne pour ramollir les durillons, & avec cette précaution on évitera les accidens plus fâcheux; mais le plus certain est de les enlever prudemment avec l'instrument.

On peut encore, après s'être mis les pieds dans l'eau pour ramollir les durillons, les frotter fortement avec une pierre-ponce, ou avec de la peau de chien de mer.

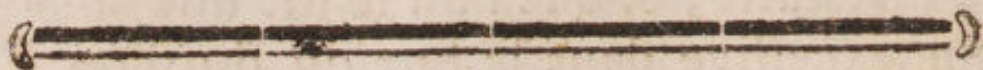
S'il survenoit meurtrissure au talon, ou à l'articulation du gros orteil avec l'os

du métatarse, & que l'on sentît une douleur excessive dans le fort du durillon, avec chaleur & inflammation aux environs, il faudroit appliquer dessus ce que je viens d'indiquer pour le ramollir, particulièrement le mucilage; &, lorsqu'il est ramolli, on enleve le cal feuille à feuille légèrement; & si l'on s'apperçoit qu'il veuille s'abcéder, il faut promptement donner issue à la matiere, corroborer la partie avec quelque spiritueux ou du vin chaud, & appliquer ensuite du diachylum gommé qui achevera de cicatrifer.

Il ne faut pas ouvrir les poches ou ampoules qui avoisinent les durillons; il n'en résulteroit rien de fâcheux, mais beaucoup de douleur.

C'est à quoi se borne le traitement de cette incommodité.





C H A P I T R E IV.

*De la nature & des causes des oignons ,
avec les moyens de s'en garantir.*

LES oignons font une tumeur contre nature , qui , à proprement parler , est une espece d'œdeme froid , laxé & mou , de couleur blanchâtre : sans douleur par eux-mêmes , leur mollesse est telle , qu'en les comprimant avec le doigt , ils en conservent l'empreinte , pourvu que les mamelons du centre ne soient point desséchés.

Ce qui a donné lieu de les nommer ainsi ; c'est la parfaite ressemblance de cette tumeur avec un oignon de jacinthe , dont le centre est d'un rouge brun , environné de petites pellicules blanchâtres , détachées les unes des autres en forme de roface. Leur siege est ordinairement à la partie latérale intérieure du pied , sur l'articulation du métatarse avec le gros orteil ; les femmes en sont plus ordinairement incommodées que les hommes.

Leur cause differe totalement de celle

des cors & des durillons ; c'est une trop grande & continuelle trituration de l'humour synoviale qui leur donne lieu : cette trituration de la synovie l'appauvrit , l'atténue & la divise souvent , en l'obligeant de sortir de ses capsules , pour se porter , en se coagulant , au centre de la tumeur.

Les cartilages qui garnissent intérieurement la tête ou la cavité des os , privés du rafraîchissement que leur fournissoit la synovie , se dessèchent & se tuméfient ; il survient même gonflement à la tête des os de cette articulation , causé par l'échauffement & la dépression des lames osseuses ; ils occupent alors plus de place ; les tendons qui servent au mouvement de l'orteil , se trouvent contraints & subitement tendus les uns contre les autres ; ils obligent souvent même cet orteil à se courber & à se placer dessus ou dessous ceux qui l'avoisinent : alors le pied devient d'une difformité qui paroît malgré la chaussure la mieux faite.

Deux causes contribuent à la trituration de l'humour synoviale de cette articulation.

La première , est la chaussure trop élevée des talons , à l'égard des femmes surtout. En effet , le pied étant élevé du

talon sur un pivot qui a peu de surface, il faut deux autres points pour rendre la marche assurée; l'un se trouve au petit orteil, & l'autre à l'articulation du gros orteil avec l'os du métatarse; & c'est cette compression qui donne lieu aux oignons.

Il est de toute impossibilité que de cette position il ne résulte pas beaucoup de frottemens intérieurs à cette articulation, parce qu'elle est brisée & contre nature, vu qu'il n'y a que le gros orteil qui soit étendu, que la pointe du pied forme une pente, & qu'il faudroit que le pied fût horizontalement placé à la ligne de terre pour être à l'aise en marchant.

L'autre cause vient des chaussures trop courtes. Le pied étant contraint entre l'extrémité du gros orteil & le talon, il se brise près cette articulation, & forme éminence extérieure sujette à des frottemens continuels.

L'éminence causée, soit par le gonflement des cartilages, soit par celui des os de cette articulation, étant continuellement pressée par la chaussure, arrête la circulation de la lymphe, & cause la stagnation du sang; ou, si l'humeur synoviale se porte au centre & s'y dessèche, l'on éprouve de la douleur, comme si un

grain de fable étoit dans un endroit très-vif. Si elle se joint au fang coagulé, il en réfulte une fermentation; &, jufqu'à ce que la partie foit abscédée, on éprouve une douleur horrible. Ainfi, de quelque accidens que les oignons foient compliqués, ils font extrêmement douloureux.

Ce que je viens de dire des oignons, qui attaquent plus particulièrement les femmes que les hommes, m'amene naturellement à une obfervation que je ne puis placer qu'en cet endroit.

Si l'on confidère que le talon eft beaucoup plus élevé que les deux autres points d'appui dans le marcher des femmes, on appercevra facilement que les points qui font près des articulations doivent beaucoup fatiguer; ce qui, comme je l'ai déjà dit, occafionne des oignons, ou caufe des macérations de la peau entre les deux derniers orteils; accidens qui ne fe rencontrent que chez les femmes.

D'où l'on peut conclure que, fi la chauffure des femmes eft avantageufe à leur taille, elle les fatigue extraordinairement à ces deux points d'appui, puifqu'elle leur caufe des accidens très-douloureux.

Les jeunes gens qui marchent en équilibre fur la pointe du pied, font dans le

même cas que les femmes : cependant ils sont moins incommodés qu'elles , parce qu'ils ont des instans de délassément , & qu'ils ont encore dans cette façon de marcher un mouvement élastique , dont les femmes sont privées par la hauteur de leurs talons.

Le seul moyen de se garantir d'oignons , & même de toute incommodité aux pieds , c'est d'être absolument en garde contre les chaussures trop courtes ; car elles sont , comme je l'ai déjà dit , la cause de presque tous les accidens qui arrivent aux pieds.

Lorsque les oignons sont encore dans un état de mollesse , que les mamelons du centre ne sont point encore desséchés & durcis , on peut se contenter de faire des frictions ; pour cet effet , on met de la salive , à jeun , dans le creux de la main , & l'on en frotte la partie affligée jusqu'à ce qu'il ne reste plus de salive , ce qu'il faut réitérer plusieurs jours de suite ; on applique après , en se couchant , un petit sachet de sel ammoniac , trempé dans de l'eau rose , on l'affujettit pour la nuit , & on l'ôte tous les matins.

On y peut encore appliquer l'emplâtre de fiel de porc , qui se fait ainsi : prendre un fiel de porc mâle , le suspendre

dans la cheminée pour le dessécher à moitié, de maniere que le fiel se réduise à une espece de pommade compacte ; en prendre de la grosseur d'un pois , l'étendre sur du vieux gant, & l'appliquer sur l'oignon , en réitérant toutes les vingt-quatre heures.

Lorsque le centre est dur & calleux par l'amas de la synovie qui s'y est desséchée, il faut extirper cette partie calleuse , & appliquer dessus des émolliens & fondans , pour l'adoucir & empêcher qu'elle ne s'irrite.

Si une trop grande & continuelle pression a fait coaguler & dessécher dans le centre de la tumeur une humeur gypseuse , il faut alors en faire l'extirpation avec l'instrument ; & lorsqu'ensuite il sort de la cavité une humeur synoviale glutineuse , il faut appliquer un emplâtre de diachylum gommé , qui dissipera entièrement le mal.

On ne peut pas trop prescrire ce qu'il faut faire aux oignons lorsqu'ils sont compliqués d'accidens , parce que c'est la nature de ces accidens qui détermine le traitement. Il faut toujours y faire attention de bonne heure , & se fier à quelqu'un de prudent & d'expérimenté , afin d'arrêter le mal dans son principe , & de

l'empêcher de faire des progrès : c'est souvent du soin du pied que l'on obtient la guérison des accidens qui lui arrivent, comme je l'ai dit plus haut.



C H A P I T R E V.

Des engelures & des mules.

LES engelures ont pour principe la stagnation du sang, causée par le resserrement des vaisseaux capillaires de la peau, ce qui n'est occasionné que par la rigueur du froid : les humeurs étant ainsi fixées, déchirent & ulcerent les parties.

Les signes caractéristiques de ce genre de mal, se manifestent ordinairement par une rougeur dans la partie affligée, accompagnée d'une enflure inégale dans la peau, d'une chaleur excessive & d'une démangeaison qui rendent cette incommodité insupportable. Leur siege est ordinairement aux mains, aux doigts des pieds, aux talons, aux coudes, au nez, aux oreilles; on les nomme mules lorsqu'elles s'attachent aux talons.

Les engelures ne sont pas dangereu-

ses ; cependant , quand on n'y porte pas remède de bonne heure , elles deviennent très-difficiles à guérir ; elles peuvent même quelquefois attirer la suppuration & la gangrene dans la partie.

Lorsque cette incommodité se déclare , & que les démangeaisons commencent à se faire sentir , il faut faire usage d'une décoction de l'herbe appelée *pied-d'oie* , dans laquelle on mêlera une quantité suffisante d'eau végeto-minérale , s'en laver les pieds plusieurs jours de suite , & résoudre les humeurs par quelques fomentations , pour ouvrir les pores de la peau , avant qu'elle soit ulcérée.

On emploie à cet effet différens remèdes , tels que la saumure de bœuf , l'eau salée , les bains froids ou la neige , dont on frotte la partie malade. Mais ces remèdes ne seroient pas suffisans si le mal étoit parvenu à un plus haut degré ; dans ce cas , on prescrit différens remèdes , tels que la décoction de navets gelés , le vin bouilli avec le sel & de l'alun , réduits en cataplasme avec la farine de seigle , du miel , du soufre , de l'encens , réduits en liniment avec de la graisse de porc. *Turner* indique encore les suivans :

*R. Du vin blanc, une pinte ;
de l'alun, une once.*

*Faire bouillir le tout un moment, &
laver la partie malade.*

ou bien

*R. De l'huile de laurier, deux onces ;
du miel ordinaire, une once ;
de la térébenthine, demi-once.*

Mêlez le tout, & frottez la partie.

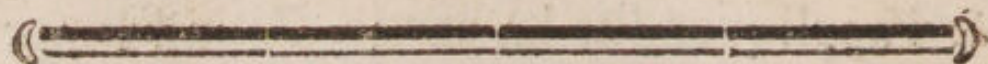
Ce que je prescriis ici pour les pieds, convient & peut s'employer également pour les mains. Ceux qui sont sujets aux mules, ou engelures aux talons, doivent suivre la même méthode pour préservatif, ou faire usage de l'emplâtre de *Turner* ; il est composé de diapalme, de bol d'Arménie, d'huile rosat & de vinaigre ; il sert en même tems à garantir de la congestion ou stagnation des humeurs. Il faut avoir la précaution de le renouveler, sitôt qu'il commence à devenir lâche, & continuer ainsi tant que le froid se fait sentir.

Lorsque les engelures, soit des pieds, soit des mains, sont ouvertes, on peut encore employer avec succès le remède suivant : prendre un vieux soulier, le faire brûler jusqu'à calcination, le mettre en

poudre, le mêler avec de l'huile rofat, & l'appliquer sur la partie. Pour former cette pommade, on prend une demi-once de favate calcinée, deux gros de litharge; broyer long-tems le tout dans un mortier de plomb, ensuite y ajouter suffisamment d'huile rofat pour réduire le tout en pommade, & l'appliquer sur les parties ouvertes & ulcérées.

On doit observer de ne pas se présenter tout-à-coup à un grand feu, lorsqu'on se sent les extrémités affectées d'un grand froid, parce que cela peut augmenter l'engorgement des humeurs, & occasionner de l'inflammation; il faut réchauffer les parties froides par degré, les laver d'abord avec de l'eau tiède, & augmenter ensuite la chaleur.





C H A P I T R E VI.

D E S O N G L E S.

A R T I C L E P R E M I E R.

De leur nature.

LES ongles sont des corps durs & solides, de figure ovale, transparents, situés à l'extrémité des doigts; tant des mains que des pieds; leur substance est semblable à de la corne, étant, comme elle, composée de plusieurs fibres longitudinales qui se lient à mesure qu'elles se détachent de l'épiderme, & qui suivent la courbure de l'extrémité des doigts qu'elles recouvrent.

Dans leur épaisseur, ils sont à-peu-près semblables au carton composé de plusieurs feuilles collées les unes sur les autres; enforte que les fibres de la première couche extérieure étant plus anciennes, sont aussi plus longues; & les intérieures diminuent par degrés, tellement que, depuis son union avec l'épiderme où l'ongle est

plus mince, il augmente en épaisseur jusqu'au bout des doigts.

Les ongles sont cependant diaphanes, de manière qu'ils laissent appercevoir les qualités de l'humeur qui domine au corps. Ils sont ordinairement pourprins aux hommes sanguins, bruns, obscurs aux vieillards & aux mélancoliques, pâles aux personnes délicates; ils changent de couleur aux approches des accès de fièvre tierce ou quarte, & l'on tire des indications de leur couleur aux personnes attaquées de poison.

Les anatomistes anciens ne sont pas d'accord avec les modernes sur la substance première qui leur donne l'accroissement. Les uns prétendent qu'ils sont produits par les mamelons de la peau & l'extrémité des nerfs, & les autres croient qu'ils ne sont qu'une continuation de l'épiderme. En effet, si, après la macération, on tire adroitement l'épiderme de la main, les ongles se détachent pour le suivre; ce qui semble prouver le dernier sentiment.

Ce qu'on peut encore remarquer, c'est que si, par un accident imprévu, un instrument tranchant entame la peau aux environs des racines de l'ongle, la cicatrice sera fixée en cet endroit, & ineffa-

çable. Au contraire, si une légère écorchure n'attaque que l'épiderme au même endroit, avant la guérison, on la verra se porter vers la racine de l'ongle, en suivant à-peu-près sa marche & son accroissement : ce qui porte à croire que la substance est fournie par l'épiderme.

Lorsque l'épiderme est parvenu à son extrémité, il se forme un repli semilunaire, dans lequel s'enveloppe la racine de l'ongle.

L'épiderme, à ce repli, est sujet à se corrompre par l'affluence des suc nutritifs qui agissent continuellement. De-là provient la rupture de cette surpeau, qui occasionne en partie ce qu'on nomme *envies*, si douloureuses & si dangereuses lorsqu'on les arrache, parce qu'elles tiennent à la chair vive.

Les ongles bien conformés se renouvellent tous les quatre mois environ : il y a cependant des personnes qui perdent entièrement les ongles de leurs pieds tous les ans à certaine époque ; il leur en vient sans douleur de nouveaux, qui, ayant acquis assez de consistance, repoussent entièrement ceux dont ils prennent la place.

Les ongles des mains & ceux des pieds ont bien la même consistance & le même

accroissement; mais les vices de conformation & les accidens qui leur arrivent sont très-différens. Je vais détailler dans l'article suivant les accidens dont ceux des mains sont le plus affectés, avec les moyens de les prévenir ou de les guérir. Je passerai ensuite à ceux des pieds.

ARTICLE II.

Des moyens de bien conserver les ongles des mains; des vices de premiere conformation, & des accidens qui leur arrivent, avec les moyens d'y remédier.

Une belle main ajoute à un beau corps. Si elle ne répond pas aux autres agrémens, il semble qu'il y ait une difformité ou défectuosité qui choque au premier coup-d'œil, parce que cette partie est une de celles qui se présentent le plus naturellement à la vue.

C'est à l'inspection de la main que l'on juge souvent d'une personne bien née : c'est ce qui la distingue du commun; & c'est à la maniere dont les ongles sont soignés, que l'on juge de la propreté de la personne.

On ne peut disconvenir que des ongles bien faits, bien rangés, de figure ovale, transparens, sans aucune tache ni can-

nelure, animés d'une certaine couleur de chair, n'ajoutent beaucoup à la beauté de la main; mais tout le monde n'est pas doué de cet avantage. Il faut alors, pour y remédier, se confier à ceux qui, par état, peuvent juger des moyens qu'il faut employer.

Si les ongles sont viciés dès la première conformation, il est presque toujours impossible d'y remédier, c'est-à-dire, s'ils sont scabreux, raboteux ou cannelés; mais s'ils n'ont que de l'inclination à se porter plus d'un côté que de l'autre, s'ils sont trop couverts vers la racine, si, ayant été coupés long-tems trop courts, ils ne peuvent plus atteindre le niveau de la peau, il est très-possible d'y remédier.

Plusieurs charlatans ont annoncé qu'au moyen d'un emplâtre appliqué sur les ongles viciés dans leur conformation, ils les feroient tomber & qu'ensuite ils reviendroient beaux & bien faits. J'assure au contraire, que l'on est fort heureux quand ils ne reviennent pas plus mal conformés; mais comme il est des cas où il faut procurer la chute des ongles des pieds, j'aurai occasion, à leur article, d'indiquer les moyens de les faire tomber.

Les accidens qui ne sont pas vices de conformation, & qui sont les plus fâcheux,

débarrasser, c'est les boutons qui viennent au visage.

Ils font l'effet de ce principe d'âcreté dans les humeurs, & de cette irrégularité dans la transpiration, qui font l'appanage des gens de cet ordre; c'est ce même double principe qui fait aussi éclore cette multitude de maladies dartreuses, non-seulement au visage, mais sur tout le corps, qui sont bien plus fréquentes parmi les gens du monde que chez les autres.

§. 39. La gale, qui est le plus souvent une maladie contagieuse, répandue par la mal-propreté, est commune chez le peuple & chez les artisans, rare chez l'ordre des gens propres; mais les dartres plus rares chez le peuple, qui a le sang naturellement doux, & qui a la gale parce qu'il la gagne par contagion, sont plus fréquentes chez les gens qui sont plus propres, mais qui portent, dans un sang surchargé de parties âcres, un principe de maladies éruptives, toujours prêt à se manifester sous différentes formes, & qui, refluant quelquefois de la peau sur les organes intérieurs, d'autres fois s'accrochant aux organes intérieurs, sans s'être auparavant manifesté extérieurement, produit des maux de tête, des toux, des asthmes, des spasmes, des vo-

missemens, des coliques, des diarrhées ; & une foule d'autres maladies, souvent mal traitées, parce qu'on ne fait pas attention à leur véritable cause.

La goutte.

§. 40. L'âcreté goutteuse, fruit des mauvaises digestions, d'une transpiration irrégulière & souvent d'un sang enflammé, est encore une des maladies réservées aux gens qui se livrent aux excès de la table, aux plaisirs de l'amour, aux veilles, à l'inaction, à toutes les passions, à une forte contention d'esprit ; & qui est presque absolument inconnue chez le campagnard.

Malheureusement elle passe des peres qui l'ont mérité, à leurs enfans innocens, & quand elle est une fois établie, elle se déracine bien difficilement.

Lorsqu'elle est régulière, elle fait souffrir de tems en tems des douleurs assez vives pour donner des regrets à tout ce qu'on a fait pour la provoquer ; mais les plus grands maux qu'elle produise c'est quand elle ne peut pas se fixer, ou quand elle se dérange ; dans l'un & l'autre cas, errante dans la masse des humeurs, irritant successivement différentes parties internes ou externes, elle produit alterna-

tivement des douleurs, des spasmes, des paralyties, des angoisses, des fièvres, des coliques, des obstructions, le calcul, des nodosités, un mal-aise continuel, une foiblesse habituelle des jambes, qui réduisant à l'inaction, en produit tous les mauvais effets, la privation de tout bien-être, celle par-là même de tous les plaisirs; on n'en goûte véritablement aucun quand on ne jouit plus de ce sentiment de santé, qui est le premier de tous & la base de tous les autres.

Maladie du poulmon.

§. 41. Le poulmon est un des organes qui souffre le plus de cette disposition âcre & inflammatoire de la masse du sang; l'humeur qui en transpire continuellement, étant la même que celle qui transpire par la peau, le même principe d'âcreté qui se trouve dans celle-ci, & qui occasionne les maux décrits §. 38 & 39, irritant la membrane intérieure du poulmon, y produit des maux bien plus fâcheux, puisqu'ils ont leur siege dans un organe bien plus important; de là naissent la toux, l'oppression, les asthmes, les chaleurs de poitrine. Si la transpiration externe vient à s'arrêter & à refluer sur le poulmon, c'est ce qu'on appelle un

cathare ou un rhume , qui attaque également l'intérieur des narines , la gorge , la poitrine , & qui devient souvent une véritable inflammation.

Mais de tous les dérangemens que le genre de vie dont je parle produit dans le poulmon , l'un des plus fréquens & des plus dangereux , c'est les tubercules : c'est le nom qu'on donne à de petites tumeurs , depuis la grosseur d'une lentille jusques à celle d'une petite noix , plus ou moins dures , qui , naissant dans le poulmon , d'abord petites & en petit nombre , deviennent ensuite plus grandes & plus nombreuses. Je donnerai plus bas leur histoire , avec un peu plus de détail ; il suffit de dire ici , qu'ils sont rares chez le peuple , excepté dans quelques pays du nord , où il fait un grand usage des liqueurs distillées , & qu'ils sont une des causes les plus ordinaires de l'étiſie , chez les gens du monde. Les mets succulens , l'usage des vins forts ou des liqueurs , & l'abus des femmes , sont trois causes qui ne manquent guere de les produire , sur-tout si le poulmon est naturellement foible. L'on voit des étiſies chez le payſan comme chez les gens du monde , mais elles sont souvent chez lui , la suite d'une inflammation de poitrine mal traitée , ou d'un rhume trop négligé.

Maladies de l'estomac & des intestins.

§. 42. Si l'on passe des organes contenus dans la poitrine à ceux que renferme le bas-ventre, l'estomac se présente le premier, & c'est celui dont les fonctions sont le plus dérangées par ce genre de vie qui caractérise les gens du monde. Le dégoût, un appétit irrégulier, la mauvaise bouche, les maux de cœur, les aigreurs, les crampes ou spasmes de l'estomac, les vomissemens habituels, la soif, la sécheresse de gorge, sont des maladies presque inconnues dans les villages, & qui tourmentent le citadin en proportion de ses plaisirs de mode, de sa sensualité de son luxe; au lieu que l'agriculteur mangeant à peu près tous les jours de sa vie la même quantité, les mêmes mets & aux mêmes heures, ne sent jamais son estomac.

§. 43. Les fonctions des intestins sont, & doivent être, aussi dérangées que celles de l'estomac; un mal-aise fréquent dans les entrailles, beaucoup de chaleur, de la constipation, du dessèchement, des vents continuels, des coliques habituelles & sur-tout des hémorroïdes, maladie aussi rare aux champs que fréquente à la ville, sont des symptômes dont se plai-

gnent tous les jours les personnes dont je parle , & qui les conduisent peu-à-peu à de bien plus graves.

Obstructions.

§. 44. Les autres maladies les plus ordinaires , sont les obstructions des différens viscères , sur-tout du foie & du méfentère , auxquelles conduisent nécessairement l'inaction & sur-tout les passions qui , troublant sur le champ l'ordre des sécrétions & sur-tout celle de la bile , font qu'elle croupit dans ses canaux , s'y épaisfit , s'y durcit même , les obstrue tout-à-fait , & quelquefois devenant véritable calcul , dont le siège est plus ordinairement dans la vésicule du fiel que dans le foie , occasionne ces coliques bilieuses atroces , qui dépendent de la difficulté que ces calculs ont à passer de la vésicule dans les boyaux , par le canal choledoque , & qui , si l'on n'en détruit pas le principe , rendent la vie très-malheureuse , & jettent enfin dans des jaunisses cruelles qui , finissant par une hydropisie incurable , en abrègent beaucoup la durée.

De toutes les obstructions du bas-ventre , celles du foie , & sur-tout celles de son petit lobe , ou lobe supérieur ; sont

les plus fréquentes ; mais il me paroît que celles du pylore (c'est le passage de l'estomac aux intestins) & du mésentère , deviennent plus communes qu'elles ne l'étoient , & c'est une suite bien naturelle de l'augmentation de dérangement dans les digestions. Des nerfs toujours irrités troublent absolument l'ordre de la circulation , & les gonflemens fréquens des intestins , en comprimant les vaisseaux & forçant souvent les humeurs à croupir , produisent le même effet.

De ces engorgemens , joints à l'âcreté des humeurs , naissent ces petites fièvres , qui reviennent si souvent chez plusieurs personnes délicates , qui cèdent pendant quelques tems à la diète & à de légers évacuans , & qui ensuite ne cèdent plus à rien , mais détruisent insensiblement le malade.

La Pierre.

§. 45. La pierre de la vessie est plutôt une maladie attachée à certains pays qu'à certains ordres d'hommes , & je ne la crois pas plus fréquente chez les riches que chez le peuple , excepté chez les gouteux , qui sont même moins sujets à la pierre qu'à la gravelle , dont on peut

être fatigué pendant longues années, sans qu'il se forme jamais de gros calculs.

Maux de Nerfs.

§. 46. Telles sont les maladies qui attaquent plus ordinairement les différentes parties ; mais il y en a une autre plus fréquente encore , plus particuliere aux gens du monde , plus évidemment l'effet de leurs mœurs , de leurs passions , de leur régime , de leur façon de vivre , ce sont les maux de nerfs.

Les mauvaises digestions, la nutrition imparfaite qui en est la suite, l'inaction qui nuit à toutes les sécrétions sont cause que la matiere des esprits animaux n'est point suffisamment travaillée ; les veilles , les irrégularités de la transpiration , l'âcreté des alimens, les rendent âcres eux-mêmes ; les fonctions de tous les visceres se faisant mal, les irritent ; les passions continuelles les bouleversent sans cesse , ainsi il n'est point étonnant que toutes leurs fonctions se fassent mal, que leur cours soit irrégulier, & que de là naissent cette foule innombrable de maux qui varient chez tous les sujets, qui varient d'un jour à l'autre chez le même sujet, & dont les variations possibles sont, non pas infinies sans doute, mais sûrement

indéfinies ; il faudroit pour les nombrer assigner le nombre des parties du corps humain qui ont des nerfs , & qui sont assez considérables pour que leur lésion puisse opérer un effet sensible , & calculer de combien de combinaisons ce nombre est susceptible ; la suite des chiffres qui exprimera le résultat de cette opération , sera le nombre possible , je ne dirai pas des maladies de nerfs , on peut les réduire à un assez petit nombre de classes , mais des symptômes nerveux. Ces classes sont , la paralysie ou la cessation d'action ; le spasme ou l'action trop forte & trop continuée sur une même partie ; la mobilité , qui est une facilité trop grande à passer d'une action trop forte à une action trop foible , ou une sensibilité si grande que la réaction des nerfs est toujours plus que proportionnée à l'action des impressions. Ce sont les symptômes de cette dernière classe , désignés ordinairement par le nom ridicule de *vapeurs* , qui sont les plus fréquens , & qui rendent si fâcheuse la vie de tant de personnes à qui tout rit , & qui ne sont malheureuses , que parce qu'elles trouvent dans leurs nerfs un obstacle insurmontable au bonheur. La plus légère impression devient pour elles une sensation vive ; ce que leur voisin n'apperçoit

pas même , les affecte fortement ; ce qui occasionne chez lui un sentiment légèrement désagréable , leur fait éprouver une douleur aiguë. Dans le moral , tout ce qui ne les flatte pas les déchire ; une idée qui n'est pas riante les désespere , & n'étant point maîtres de la chasser , elle se représente sans cesse à leur esprit & les désole continuellement. Tout ce qui ne court pas au-devant de leur bonheur fait leur malheur ; par-là même , presque tout ce qui les entoure les chagrine & en est chagriné ; la vraie félicité s'éloigne d'eux , & ils ont d'autant moins d'espérance d'en jouir jamais , que leurs volontés & leurs goûts ayant la même instabilité que leurs nerfs , les objets de leurs fantaisies , de leurs appétits , de leurs passions , varient quelquefois d'un moment à l'autre ; craignant tout , ne jouissant de rien avec tranquillité , leur vie se passe en effrois & en desirs , sans aucune possession tranquille ; tandis que l'heureux cultivateur desirer peu , jouit tranquillement & ne craint jamais.

Maladies des femmes.

§. 47. Outre les maladies dont je viens de parler , & qui peuvent attaquer indistinctement l'un & l'autre sexe , le genre

de vie que j'examine, rend les femmes du monde plus particulièrement sujettes à quelques unes, qui sont bien plus rares dans les campagnes; je n'en indiquerai ici que quatre, l'irrégularité dans les règles, les fausses-couches, les suites fâcheuses de couches, & les pertes blanches.

Irrégularités des règles.

§. 48. Cette espèce de pâles-couleurs, qui dépend de ce que les règles ont de la peine à s'établir, est assez fréquente à la campagne: on y voit souvent des filles de dix-huit & de vingt ans, qui ne sont pas encore réglées; il y en a des raisons naturelles, qui leur sont particulières. Il n'en est pas de même chez les personnes qui vivent à la ville & y menent la vie de la ville; les règles y paroissent, & les jeunes filles y sont nubiles bien plus vite qu'aux champs; quelquefois même beaucoup trop tôt; parce que ces règles hâtives contribuent souvent à les affoiblir pour toute leur vie, & à jeter chez elles le germe de toutes les maladies de langueur, qui peuvent dépendre de ce que les fibres restent trop lâches, les vaisseaux n'acquiescent jamais la force qu'ils devroient avoir, & par-là même aucune

fonction ne parvient jamais à se faire parfaitement bien. Mais si les regles s'établissent tard chez les campagnardes, elles s'y maintiennent bien plus régulièrement ; l'uniformité de leur vie établit chez elles, à cet égard le plus grand ordre, & cet ordre contribue beaucoup à leur bonne santé. Ce n'est pas la même chose chez les femmes du monde, dont plusieurs sont sujettes à la menstruation la plus irrégulière, & sur-tout à de très-fréquens retards, sans cause apparente. Souvent la suppression est de deux ou trois mois. Quelquefois il y a de la régularité dans le tems des retours ; mais une diminution sensible dans la quantité ; chez d'autres, au contraire, les retours sont trop fréquens, ou les évacuations trop abondantes ; & tous ces états, suites si naturelles de la façon de vivre, & sur-tout des passions, conduisent toujours au mal-aise, à la langueur, à l'abattement, aux maux de tête & aux obstructions.

§. 49. Non seulement la menstruation est plus irrégulière chez les femmes du monde, mais elles l'éprouvent beaucoup plus douloureusement, & il est aussi commun de trouver, chez les jeunes personnes de cet ordre, ces coliques atroces qui précèdent chaque apparition des regles.

& vont quelquefois jusques aux convulsions, qu'il est rare de les trouver chez celles qui vivent en campagne, & pour qui cette époque n'est point un tems de langueur comme pour les autres ; ainsi on peut hardiment ranger ces coliques menstruelles, parmi les maladies des femmes de la ville ; elles y sont d'autant plus exposées, que leur façon de vivre les rend plus sujettes aux engorgemens & aux maux de nerfs.

Fausses - couches.

§. 50. Cette foiblesse dans les fibres de l'uterus, qui en rend les évacuations si irrégulières, entraîne nécessairement plus de dispositions à des fausses-couches, par deux raisons : la première, c'est que l'adhérence de l'arrière-faix est bien plus foible, parce que la force d'adhésion entre des corps semblables, est toujours proportionnée au degré de densité, ainsi la séparation est bien plus aisée : la seconde, c'est que l'abord du sang s'y faisant fort irrégulièrement, il est quelquefois si considérable, qu'il produit une hémorragie, dont la fausse-couche est presque toujours la suite, d'autres fois si peu abondant qu'il est insuffisant à la nourriture de l'enfant ; il se flé-

trit , les enveloppes ont le même fort , & le détachement fuit nécessairement cet état. On peut en ajouter une troisieme , c'est la mobilité des nerfs des femmes du monde qui , comme je l'ai dit , les rend si susceptibles de frayeurs , & les frayeurs sont de toutes les causes d'avortement , les plus fréquentes. L'on sent par là combien cette seule cause doit les rendre plus rares chez les campagnardes , qui ne craignent rien , que chez les dames , qui craignent tout , & dont cette foiblesse a occasionné & occasionne tous les jours le dépérissement des plus grandes maisons.

Les fréquentes fausses-couches affoiblissent beaucoup les femmes , parce qu'elles sont ordinairement accompagnées de pertes très-abondantes qui les épuisent , & ce qu'elles ont de fâcheux , c'est qu'une premiere en entraîne souvent une seconde , & celle-ci une troisieme ; j'ai vu une femme qui s'est blessée douze fois à trois mois , sans avoir jamais pu passer ce terme.

Suites de couche.

§. 51. Si les fausses-couches tuent beaucoup d'enfans dans les maisons les plus considérables , les mauvaises cou-

ches y tuent beaucoup de meres , ou au moins les jettent dans des maladies de langueur , qui abregent beaucoup leurs jours , & les rendent stériles après une premiere grossesse.

Ces couches funestes & rendues ordinairement telles par la complication d'une fièvre putride , de l'inflammation de l'uterus , du lait épanché & des désordres nerveux , sont infiniment plus rares à la campagne , où ce concours de causes ne se trouve pas , & où il est si commun de voir des femmes qui ont eu un assez grand nombre d'enfans sans avoir jamais été obligées de prendre même une once de manne ; & si l'on lit plusieurs mémoires à consulter sur la santé des femmes du monde ; on voit très-fréquemment l'origine de leurs maux remonter à une couche fâcheuse , ou à une fausse-couche. Ces époques portent à leur santé , des coups dont elles ne peuvent point se remettre.

§. 52. Parmi les mauvaises suites de couches les plus fréquentes , il faut compter les ravages du lait épanché ; maladie si rare autrefois , qu'elle est à peine indiquée par les auteurs qui ont écrit , il y a plus de quarante ans , & si fréquente aujourd'hui dans les villes , qu'elle est devenue un des objets principaux de ceux

qui , depuis lors , ont traité des maladies des femmes , sans qu'on soit cependant parvenu à en expliquer les causes & les phénomènes , d'une façon satisfaisante.

Le changement que la grossesse imprime à l'uterus , influe sur toute la machine , mais principalement sur les seins ; ils deviennent sensibles , douloureux , ils se gonflent , il s'y forme du lait , quelquefois dès les premières semaines de la grossesse ; & à la fin de cette époque , il est rare qu'il n'y en ait pas une certaine quantité.

Le second , plus ordinairement le troisième , quelquefois seulement le septième ou le huitième jour , il s'y porte avec une bien plus grande abondance , & cette opération est assez sensible pour occasionner une fièvre , quelquefois très-forte , & qui se compliquant à d'autres causes , peut devenir dangereuse. Si ce lait déposé dans les seins en est tiré , toutes les fois qu'ils sont remplis , par l'enfant auquel la nature l'avoit destiné , il continue à y abonder , & l'on n'a rien à craindre de ses désordres ; il peut couler pendant plusieurs années , & le seul danger auquel il expose , c'est à l'épuisement , & aux maladies qui en sont la suite. Le lait se forme du chyle dont il conserve

encore la plupart des caractères ; ainsi la nourriture de l'enfant se prend sur celle de la mere , & si celle-ci n'a pas plus d'appétit, pendant qu'elle nourrit, il faut nécessairement qu'elle s'épuise , ce qui arrive tous les jours , & jette beaucoup de femmes dans la langueur & les maux de nerfs.

Mais si ce lait, qui paroît quelquefois se former dans les vaisseaux avant que d'être porté aux seins, ne s'y dépose pas, ou si après s'y être déposé, il reflue dans la masse des humeurs, il y opere comme un corps étranger, qui est incapable de s'assimiler au sang (a), il agit comme irritant, & produit une fièvre quelque-

(a) Les épanchemens de lait, les dépôts laiteux, les évacuations laiteuses, sans qu'il ait jamais paru de lait au sein, porteroient à penser que l'état de grossesse fait sur les vaisseaux un tel changement, qu'ils operent celui du chyle en lait, sans l'intervention des seins; cette action seroit difficile, peut-être impossible à expliquer, ce qui ne seroit pas un titre pour la rejeter : mais ne pourroit-on cependant pas croire, avec plus de vraisemblance, que lors même qu'on n'a point apperçu de lait dans les seins, il y en a cependant réellement eu, mais en petite quantité, & que ne s'étant point fait jour par les vaisseaux excrétoires, il a repassé dans les vaisseaux ; qu'il a agi sur la partie avec laquelle il a le plus d'analogie, qui est le chyle ; qu'il se l'est assimilé, en a fait un vrai

fois très-violente , d'autres fois plus modérée , mais qui ne cesse jamais entièrement que le sang ne soit débarrassé de cette humeur , à laquelle il ne peut pas s'allier , & qui paroît agir comme feroit une injection légèrement acide.

§. 53. On peut ranger sous trois classes les effets de ce lait épanché ; ou il reste dans les vaisseaux ou il s'évacue par quelque couloir naturel , ou enfin il for-

lait ; que ce premier chyle , devenu lait , a agi sur un nouveau , & qu'ainsi la plus grande partie du chyle s'altère & devient vrai lait , sans être jamais portée au sein ; ce qui explique très-bien tous les désordres produits par cette humeur , chez des femmes qui n'ont jamais eu l'apparence d'en avoir ; ce qui n'est pas rare ; ce sont même souvent les plus dângereusement malades.

Il y auroit beaucoup d'expériences curieuses à faire , premierement , pour s'assurer exactement des caractères du lait & du chyle , dont on a bien assigné les ressemblances , mais non pas les dissemblances ; secondement , pour connoître les effets du lait injecté dans les vaisseaux ; on procureroit des épanchemens artificiels de lait , & on observeroit les effets qui en résulteroient ; peut-être qu'on verroit des fièvres laiteuses , des évacuations du même genre , des dépôts ; des suppurations , des convulsions , des paralysies , des caries , des luxations , & tout l'appareil effrayant des symptômes qu'on observe chez quelques accouchées.

me un dépôt sur quelque partie interne ou externe.

Quand il reste dans les vaisseaux, il entretient une fièvre continue, qui devenant fièvre lente, accompagnée ordinairement d'une petite toux sèche, & d'une aridité de la peau plus grande qu'on ne la trouve ordinairement dans les autres fièvres lentes, détruit toutes les fonctions, & conduit à la mort.

§. 54. Les voies par lesquelles le lait s'évacue le plus ordinairement, sont l'utérus, les selles & les urines.

L'on voit souvent que dès que les pertes rouges diminuent, elles sont remplacées par une perte blanche absolument laiteuse, dont j'ai indiqué plus haut, §. 31, un des dangers. Un autre plus fréquent, c'est de laisser des pertes blanches.

§. 55. La seconde voie par laquelle le lait sort, c'est les intestins : il n'y a point de médecins ni d'accoucheurs, qui n'aient vu très-fréquemment, dans les couches, des selles véritablement laiteuses, quelquefois le lait paroît très-bien conditionné, d'autres fois, légèrement altéré.

J'ai vu 77 selles dans 24 heures, qui ne paroissent absolument que du lait, & dont le total pouvoit monter à vingt-quatre ou vingt-cinq pintes; l'odeur qui

s'en exhaloit étoit exactement celle du lait aigri ; les jours suivans , cette évacuation abondante , qui affoiblit prodigieusement la malade , & l'auroit tuée , si elle avoit continué avec la même violence , diminua très considérablement , mais elle dura cependant plus de six semaines ; & j'en ai vu souvent , mais moins abondantes , durer plus longtems.

§. 56. Les urines sont une troisieme voie par laquelle le lait s'évacue souvent très-abondamment. J'ai vu des femmes en rendre , de tems en tems , par cette voie , plus de six mois après leurs couches , & c'est celle qui les affoiblit le moins & qui a le moins de danger.

§. 57. Il est plus rare que le lait s'évacue par les vomissemens que par les selles. J'en ai cependant vu rendre quelquefois par cette voie , & deux fois ces vomissemens ont été des crises salutaires , qui retirèrent les malades des portes du tombeau.

§. 58. On ne sue point le lait sous la forme naturelle , comme on le rend par l'uterus , les selles , les urines ou les vomissemens , mais la sueur est cependant une des évacuations par lesquelles il se dissipe souvent. D'abord , il est certain qu'une sueur abondante , à la fin de la fièvre de lait , est ce qui peut mettre la

malade le plus à l'abri de tous les ravages occasionnés par le lait ; & cette même sueur établie dès le premier jour des couches , diminue sensiblement cette fièvre , tant il est vrai qu'elle soustrait une partie de sa cause ; vérité dont ne permet pas de douter l'odeur , & l'état des linges dans lesquels on sue. Ils acquierent souvent , en séchant , une roideur qui prouve évidemment qu'ils sont imbibés d'une humeur plus épaisse que la simple sueur ordinaire.

§. 59. Quelquefois le lait se reporte aux seins , & c'est la crise la plus favorable ; je les ai vu se remplir au bout de sept semaines , couler abondamment , & tous les accidens que la malade éprouvoit se dissiper. Il y reparoît même au bout de plusieurs mois , & j'ai sous les yeux , des femmes chez qui cette alternative de lait aux seins , & de langueur , s'est soutenue pendant très-long-tems.

§. 60. Il arrive encore quelquefois que quand on est parvenu à diminuer cette fièvre laiteuse lente , dont j'ai parlé §. 54 , qui est accompagnée d'une si grande sécheresse , la peau s'humecte un peu , & enfin vient à laisser couler une sueur abondante , qui est une crise favorable , mais jamais complete , & au

secours de laquelle il faut en appeller d'autres.

§. 61. Quelquefois la nature essaie cette crise & ne l'opere pas, mais porte seulement le lait à la peau; c'est ce qui forme ces maladies qu'on appelle éruptions lacteuses, qui se masquent sous différentes formes, & se fixent dans différentes parties: tantôt ce sont des furoncles qui se succèdent continuellement, d'autres fois des panaris, qui sont une espèce de furoncles, souvent des dartres, des gales, d'autres fois de simples suintemens plus ou moins abondans, aqueux ou purulens, plusieurs autres maux qui, quelques formes qu'ils prennent, sont souvent très-longs, si on ne les traite pas bien dès les commencemens.

Le mal paroît quelquefois endormi, la malade se croit guérie, & au bout de quelques semaines il reparoît avec une nouvelle vigueur, ou sous une nouvelle forme. J'ai été consulté par une femme qui, dans l'espace de trois ans, avoit perdu à différentes reprises plusieurs ongles, & plusieurs fois les mêmes, toujours assez douloureusement; en les comptant, elle en trouvoit vingt-trois tombés & renouvelés.

§. 62. La troisième terminaison du lait épanché, est ce qu'on appelle pro-

prement dépôt laiteux, dont Mr. Puzoz, à qui on doit un excellent ouvrage françois sur les accouchemens, a le premier traité avec une juste étendue, & de la façon la plus satisfaisante. Les vaisseaux continuellement irrités par le lait, cherchent à s'en débarrasser, comme lors qu'ils sont infectés par l'humeur de la goutte, de la petite-vérole, de la rougeole, de la peste, &c. Quand il ne peut pas être chassé par les couloirs, dont j'ai parlé dans les §. précédens, il s'en fait un dépôt sur quelques parties, comme il arrive souvent que dans une fièvre aiguë, la nature fait un dépôt de l'humeur irritante sur quelque organe, & ce dépôt est un bien ou un mal, suivant l'importance de la partie sur laquelle il se fait.

Il en est de même des dépôts laiteux; on a vu que si ce lait épanché ne se séparoit pas de la masse des humeurs, il entretenoit une fièvre qui conduisoit à la mort, mais s'il se dépose sur quelque organe essentiel, tels que le cerveau ou le poulmon, comme cela arrive quelquefois dans les dix ou douze premiers jours de la couche, la malade périt promptement. Après cette époque, il est plus rare que le dépôt se fasse sur ces organes, il se fait alors, ou dans quelques parties du bas-ventre, & principalement du bassin, ou

extérieurement , & plus souvent sur les extrémités inférieures qu'ailleurs. Je l'ai vu se déposer sur le mésentère , sur les ovaires , fréquemment au pli de la cuisse , quelquefois à son articulation , dans les interstices des muscles mêmes de la cuisse , que j'ai vue d'une grosseur triple de sa grosseur ordinaire , avec des douleurs atroces , sur la jambe , sur les graisses qui entourent les seins ; au bras , &c.

§. 63. Au moment où ces dépôts commencent , l'irritation étant moins générale , la malade se sent un peu mieux & la fièvre diminue : mais bientôt l'engorgement occasionnant des douleurs plus ou moins vives , quelquefois atroces , le dépôt n'étant pas complet , ou une partie de l'humeur déposée repassant dans la masse du sang , il se reproduit une nouvelle fièvre , tout aussi forte , souvent accompagnée d'accidens plus graves que la première , & les malades tombent dans l'état le plus triste , qui dépend des douleurs , de la lésion des fonctions produite par la tumeur , de l'irritation du genre nerveux , de la fièvre & des nouveaux dépôts d'une partie de l'humeur repompée qui , se portant sur différentes parties , occasionne les accidens les plus fâcheux , & souvent les plus singuliers , dont l'histoire offre des détails immenses

qu'ils surpassent les chairs ni que les chairs les surpassent, parce qu'alors les chairs croissant par-dessus l'ongle, peuvent l'envelopper, le défigurer, & causer par la suite des douleurs très-sensibles. Il faut couper ainsi les ongles, afin qu'ils ne piquent point, & cependant ne pas les couper trop avant, parce que toutes les fois que l'on rafraîchit un ongle, on porte sa croissance de ce côté, & qu'il y auroit à craindre qu'ils ne pénétraient dans les chairs.

Il faut couper & détacher la surpeau qui borde la racine de l'ongle, & prendre garde en la détachant d'endommager ses racines. On nettoie sous les ongles, & généralement tous les environs de l'ongle; on le diminue un peu en le ratissant dans sa partie extérieure, & l'on fait surtout attention à ce que rien ne pique ou n'accroche dans son extrémité, ou dans ses parties latérales.

La mauvaise conformation des ongles ne provient souvent que de la manière de les couper, ou de les conduire; toutes les-fois que l'on rafraîchit un ongle avec des ciseaux, ou avec un instrument tranchant, on porte sa croissance de ce côté, comme je viens de le dire: c'est donc à l'opérateur à diriger cette croissance pour diminuer la difformité.

Quand un ongle est fort épais, mais bien constitué, c'est un des moindres vices de conformation. Il ne faut pas, parce qu'il est gênant dans les chaussures, le diminuer avec l'instrument tranchant. Cette manière d'opérer découvre & tranche obliquement les lames ou couches extérieures de l'ongle, & leur accroissement se porte alors dans toute la partie retranchée qui se trouve comme avivée dans cette manière de les traiter.

Dans ce cas, il est bien plus avantageux de les diminuer avec du verre en ratissant. Il est vrai que cela demande de la patience; mais l'opération est bien mieux faite, parce que le duvet rebouche à l'instant les pores, & porte l'ongle à croître en longueur.

Ce n'est pas, cependant, que si un ongle étoit tellement défiguré, qu'il fallût employer un tems considérable à le diminuer, & que l'on ne pût le faire également, je veuille défendre de lui donner une bonne forme avec l'instrument: au contraire; mais dans la suite, pour les soigner, il vaudroit mieux le limer ou le ratifier, que de l'arranger avec l'instrument tranchant.



CHAPITRE VIII.

De la maniere dont on doit se chauffer , de quelques moyens employés pour soulager les pieds.

ON doit apporter les plus grandes attentions à tout ce qui peut contraindre & gêner les pieds , puisque tous les accidens ne sont causés que par la gêne des chaussures. C'est ce qui me fait entrer dans les détails sur la maniere dont on doit se chauffer , parce que ceux qui sont assez soigneux , pourront éviter ces accidens.

Il faut en général porter des chaussures aisées , souples & légères pour ôter aux pieds tous les inconvéniens possibles dans le marcher , & cette attention doit particulièrement s'exécuter dans la jeunesse.

Il faut toute la dextérité dont les femmes sont susceptibles , pour se servir utilement de leur chaussure. Ce qu'il y a de certain , c'est qu'elles changent totalement la souplesse & la délicatesse du mouvement de leurs orteils , qu'elles marchent

toujours en chancelant, & que souvent la hauteur de leurs talons leur jette tellement les genoux en-devant, que si elles gagnent un peu de hauteur, elles en perdent davantage de l'autre côté, & s'exposent à tous les accidens dont les pieds peuvent être affectés, cette marche étant contre nature.

Il ne faut pas cependant imaginer que la chaussure des femmes puisse être regardée comme une chose de convention. Certainement une femme en souliers plats a mauvaise grace; mais il y a une certaine hauteur de talon, & une manière de donner de la grace aux chaussures des femmes, qui sied bien à toutes celles qui en font usage, & qui, en leur conservant tout l'avantage, les met à l'abri de la plus grande partie des accidens qui les affectent aux pieds.

Pour cet effet, il faut commander des chaussures, de manière que, depuis l'extrémité du talon, jusqu'au milieu de la plante du pied, elles soient absolument pareilles à la ligne de terre, & ensuite leur donner la pente. Par ce moyen le pied sera pour ainsi dire arrêté à la voussure naturelle de la plante du pied. Dans ces chaussures, les orteils ne seront que peu ou point gênés. Le tout consistera à marcher avec un certain équilibre, dont

le point d'appui fera au milieu de la plante du pied : ce qui n'est pas difficile.

Les jeunes gens doivent porter des chaussures, dont l'empeigne & la semelle soient exactement souples, & des talons de cuir ou de liege, couverts, éviter les talons de bois, parce qu'ils font éprouver une commotion continuelle dans le marcher de vitesse.

Les personnes d'un certain âge doivent porter des semelles de la moyenne épaisseur, & des empeignes de quelque étoffe douce, tel que le castor, le daim, ou autre; des talons de bois garnis de deux bouts de cuir au-deffous.

L'utilité de ces chaussures est d'éviter, au moyen de la semelle de résistance, les frottemens qui pourroient arriver aux orteils en marchant, ce qui, dans un certain âge, devient très-douloureux, & l'empeigne, légère & douce, leur procurera la liberté des circulations.

Ceux qui sont curieux d'être chaussés bien justes, doivent avoir l'attention de commander leur chaussure, pour l'été, plus grande que celle pour l'hiver; car, par la sécheresse de cette saison, les peaux dont sont composées les chaussures, se retirent, & par la chaleur, le sang étant plus raréfié, & se portant volontiers

aux pieds , ils se trouveroient fort gênés sans cette attention.

On doit faire porter aux enfans de l'un & l'autre sexe , des chaussures dont l'empaigne soit extrêmement douce , sans patons ni cuir fort au-derrriere du talon , parce que les enfans n'ont d'autre occupation que de sortir les pieds de leur chaussure. Ils brisent , par ce moyen , tous ces cuirs de résistance , & lorsqu'ils sont rompus , par contre-coup , ils leur causent de la difformité aux pieds.

Il faut que l'empaigne de leur chaussure , quoique douce , ait assez de résistance pour leur maintenir le pied & le bien emboîter , afin qu'ils ne puissent le retirer avec facilité. L'on doit prendre garde sur-tout de ne point gêner les circulations.

On fait passer trop vite les jeunes Demoiselles , des souliers plats aux souliers à talons hauts. On cede souvent à leur importunité , sans faire attention que la délicatesse de leurs pieds les expose à être difformes , toute la vie , par ces chaussures.

Les souliers plat vont bien aux jeunes Demoiselles , & l'on doit apporter toute l'attention possible à la maniere dont elles contiennent leurs pieds , lorsqu'on leur donne des souliers à talons. Ce dernier

parti une fois pris, il ne faut plus leur faire porter, tantôt des fouliers plats, & tantôt des fouliers à talons. Puisqu'il est d'usage de leur briser les pieds à cette chaussure, il faut le faire par gradation. Je desirerois que l'on n'arrivât que par degrés à la hauteur totale que l'on donne aux chaussures des jeunes Demoiselles, & que l'on mit trois ou quatre ans de distance entre le premier & le dernier degré.

Les bas de laine occasionnent des frottemens qui peuvent excorier la peau. La preuve en résulte de ce qu'ils sont un des moyens que l'on met en usage pour épiler les jambes; ainsi je conseille de porter dessous des bas de fil ou des chaufsons.

Les chaufsons tricotés sont préférables aux chaufsons de toile, dont les coutures sont grossièrement faites. Il s'en fait cependant de toile à point noués, dont on apperçoit à peine les coutures; alors je les préfère à ceux tricotés, parce que la toile procure beaucoup de bien à la peau, en étanchant la sueur, ce que ne fait pas toujours le tricot.

Ceux qui sont dans l'usage de chauffer plusieurs paires de bas, doivent avoir l'attention de les retourner à l'envers jusqu'au talon, avant de les mettre, ensuite de chauffer le pied & de les relever le long de la jambe.

Cette précaution ne feroit pas absolument nécessaire pour la premiere paire ; mais il n'en est pas ainsi des autres ; car , en les chauffant tout simplement à l'endroit , si l'on a des chaufsons , ou une premiere paire de bas , cette premiere paire se retire vers le genou , de même qu'en mettant un habit , les manches de la chemise remonte vers le coude , si l'on n'y fait attention. Dans ce cas , les doigts du pied se trouvent dans une telle gêne , que les ongles étant comprimés , sont dans la nécessité de se recoquiller , & fatiguent beaucoup les chairs voisines.

Malgré toutes les attentions que l'on peut prendre à soigner ou à faire soigner ses pieds , il arrive quelquefois que des chaussures , ou la marche continuelle , particulièrement dans l'été , produisent des échauffemens dans les parties comprimées , souvent même des écorchures , ce qui peut aussi provenir d'une sueur âcre & abondante , qui excorie l'épiderme de la peau : voici ce que l'on doit faire pour y remédier.

℞. *Huile rosat deux onces , un jaune d'œuf frais ; broyez ensemble dans un mortier de plomb , jusqu'à ce que le tout ait acquis une consistance de pommade , en mettre sur un linge & enve-*

lopper le pied, réitérer pendant quelques jours. L'effet est très-salutaire.

Quelquefois aussi les sueurs & la continuité de compression des chaussures occasionnent une chaleur excessive à la plante du pied, & des douleurs si aiguës, que souvent elles empêchent le sommeil. Dans ce cas, il faut prendre :

Feuilles de sureau une poignée, autant de fleurs, une égale portion de sel commun, en faire une décoction, dans laquelle on fera tremper les pieds, & après les avoir retirés, on appliquera dessus le cataplasme suivant.

De la mousse verte qui se tient à fleur d'eau, ou celle qui s'amasse autour des bateaux : fricassez cette mousse avec de la graisse de porc ; appliquez-la sous la plante du pied, il en résultera une guérison radicale.

Lorsqu'on a coupé ses ongles trop près de la chair, il arrive, sur-tout à celle des pieds, que les chairs se boursoufflent par-dessus l'ongle, & se meurtrissent, d'où résulte une inflammation & une douleur excessive ; souvent même elles sont entamées jusqu'au vif : on peut alors y appliquer un morceau de poumon de porc, qui dissipera promptement la douleur & l'inflammation.

Le même remede peut s'employer pour toutes les écorchures ou échauffemens qui surviennent aux pieds.

C O N C L U S I O N.

Si les intentions droites & la vérité sont faites pour mériter le suffrage du public, en lui indiquant des moyens de soulagement qu'il ne connoissoit pas, je crois le mériter à ce titre; c'est à quoi j'ai toujours borné mon attention: ce sont ces vues qui m'ont engagé à composer cet ouvrage. J'aurois désiré m'étendre davantage; mais j'ai cru que, pour accréditer un état naissant, il valoit mieux indiquer des moyens simples & à la portée de tout le monde, que d'en rendre le choix embarrassant. Je desire que mon ouvrage fournisse matière à ceux qui, comme moi, voudront être utiles à l'humanité, & je verrai avec le plus sensible plaisir des personnes embrasser l'état de soigner les pieds, & gagner la confiance du public; jusqu'ici leurrée par les promesses des charlatans, qui se sont arrogé depuis long-tems le droit de débiter des remedes, souvent plus nuisibles que salutaires.

F I N.



T A B L E

D E S M A T I E R E S.

I NTRODUCTION.	Page 1
CHAPITRE I. <i>Des cors.</i>	11
ARTICLE I. <i>Définition des cors.</i>	ibid.
<i>Des différens auteurs qui ont traité des cors.</i>	12
ART. II. <i>Des causes & de la nature des cors.</i>	14
ART. III. <i>De la douleur occasionnée par les cors.</i>	18
<i>Le cor est insensible par lui-même.</i>	ibid.
<i>Remarques de Dionis sur leur douleur.</i>	19
ART. IV. <i>De quelques excroissances cutanées, auxquelles on donne vulgairement le nom de cors.</i>	20
ART. V. <i>De la cure palliative des cors.</i>	23
<i>Maniere d'opérer pour la cure palliative.</i>	ibid.
<i>Précaution à prendre si l'on coupe ses cors soi-même.</i>	26
ART. VI. <i>De la cure radicale des cors.</i>	28
<i>Des meilleurs spécifiques pour la guérison des cors.</i>	29

<i>Divers émolliens pour obtenir du soulagement de la douleur occasionnée par les cors.</i>	page 30
<i>Les caustiques sont les plus spécifiques pour la guérison des cors.</i>	33
<i>Remedes violens indiqués par différens auteurs pour la guérison des cors.</i>	34
<i>Réflexion importante sur la maniere de soigner les cors.</i>	36
CHAP. II. <i>Des verrues.</i>	40
ART. I. <i>Des causes & de la nature des verrues.</i>	ibid.
ART. II. <i>Du traitement des verrues.</i>	43
<i>Dangers d'employer les caustiques imprudemment dans le traitement des verrues.</i>	44
<i>Exemple cité par Turner.</i>	45
ART. III. <i>Des différens moyens de guérir les verrues.</i>	47
<i>Caustique inmanquable pour la guérison des verrues.</i>	49
<i>Moyen d'éviter la douleur quand les verrues sont placées à la plante du pied.</i>	51
<i>Remedes extraordinaires, indiqués par Etmuller & Juncker pour la guérison des verrues.</i>	ibid.
CHAP. III. <i>Des durillons.</i>	53
<i>De leurs causes & des moyens de les guérir.</i>	ibid.
<i>Le durillon se détruit seul en évitant le frottement qui y a donné lieu.</i>	55

- CHAP. IV. *Des oignons.* page 58
De la nature & des causes des oignons ,
avec les moyens de s'en garantir. ibid.
Les chaussures des femmes donnent lieu aux
oignons. 59
Les chaussures trop courtes donnent aussi
lieu aux oignons. 60
Divers soulagemens de la douleur des oi-
gnons. 62
 CHAP. V. *Des engelures & des mules.* 64
Remedes pour les engelures. 65
 CHAP. VI. *Des ongles.* 68
 ART. I. *De leur nature.* ibid.
 ART. II. *Des moyens de bien conserver*
les ongles des mains ; des vices de pre-
miere conformation , & des accidens
qui leur arrivent , avec des moyens d'y
remédier. 71
Si les ongles sont viciés dès la premiere con-
formation , il est impossible d'y remédier.
 72
Il faut soigner les ongles à l'instant qu'ils
sont endommagés. 73
 ART. III. *Des vices de conformation des*
ongles des pieds , & des accidens qui
leur arrivent. 77
 ART. IV. *Des moyens de remédier aux*
vices de conformation des ongles. 80
Moyen pour faire tomber les ongles. 81
 ART. V. *Des moyens de guérir les accidens*
qui arrivent aux ongles. 85

IIIO TABLE DES MATIERES.

*Le plus commun des accidens qui arrivent
aux ongles.* page 89

CHAP. VII. *De la toilette des pieds.* 91

*Le premier des soins que l'on doit apporter
à la conservation de ses pieds.* ibid.

Bain des pieds. 92

Bain de propreté. 96

CHAP. VIII. *De la maniere dont on doit
se chauffer, & de quelques moyens em-
ployés pour soulager les pieds.* 99

CONCLUSION. 106

Fin de la Table des Matieres.